

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°228 du 13 Mars 2025 - 4,90 Dinars

Fuite des cerveaux

La Tunisie à contre-courant de son propre avenir ?



ECO-FINANCE

Exportation de l'huile d'olive
Le Gouvernement adopte des mesures de soutien

SECTEURS

Sécurité alimentaire
la Tunisie peut-elle relever le défi grâce à une double récolte de céréales ?

GRANDS CHANTIERS

Un TGV de Bizerte à Tataouine
La Tunisie est-elle prête pour ce mégaprojet ?

CULTURE

«Toxic Paradise»
Triomphe international pour le théâtre tunisien

MyBIATCorporate

Conçue avec vous, pour vous

— Pour ceux qui savent que la maîtrise est la clé de la réussite

MyBIATCorporate est la nouvelle offre digitale conçue **sur mesure** pour répondre aux besoins des entreprises et des Groupes d'affaires.

Parfaitement sécurisée, **MyBIATCorporate** est une offre évolutive continuellement enrichie par de nouvelles fonctionnalités inspirées aussi bien par notre clientèle Entreprises que par les meilleures pratiques internationales.

www.mybiat-corporate.tn



Disponible sur App Store, Playstore et Huawei AppGallery



Engagés
avec vous



WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo
les Berges du Lac - Tunis
Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617
(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314
Fax : (+216) 71 962 429
Email : img@planet.tn
www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali
Talat Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI
Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies
Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 4,90 Dinars

Abonnement annuel : 200 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag
Hebdomadaire n°228 du 13 Mars 2025



Fuite des cerveaux : **Sans stratégie industrielle et technologique, la Tunisie condamne-t-elle ses ingénieurs à l'exil ?**

Il y a une semaine, Sami Ayari, ingénieur expert en Data et organisation IT et président de l'Association Reconnect* ironisait dans un post publié sur LinkedIn sur une prétendue bonne nouvelle pour la communauté des ingénieurs...



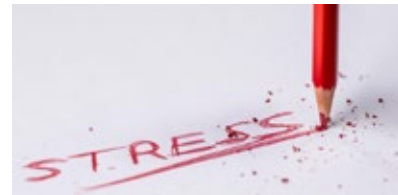
Prêts, taux d'intérêt et chèques: **la nouvelle équation bancaire en Tunisie**

La mise en place de deux nouvelles mesures réglementaires d'ordre financier aura pour répercussion, la réduction du bénéfice net des 10 plus grandes banques d'environ 14%, durant l'exercice 2025...



Startup Tunisia : **Comment le fonds ANAVA contribue-t-il à l'internationalisation des startups tunisiennes ?**

Le fonds de fonds ANAVA, financé par la Caisse des dépôts et consignations en Tunisie (CDC) et géré par Smart Capital a annoncé, jeudi, son engagement à investir 2,5 millions de dollars dans le fonds de capital-risque panafricain « LoftyInc Alpha Fund I »...



Gestion du stress : **Comment la respiration profonde réduit le taux de cortisol ?**

Dr. Afef Hammami, gériatre a alerté, ce vendredi, sur les conséquences néfastes de l'augmentation du taux de cortisol sur la santé, soulignant l'importance d'appliquer des techniques de respiration profonde et lente pour mieux gérer le stress.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Le 8 mars : **Un engagement renouvelé pour l'autonomisation des femmes en Tunisie**

En Tunisie, pays historiquement en avance sur de nombreux droits des femmes dans la région, la question de l'autonomisation féminine reste un enjeu crucial.



«La Tunisie chante» : **Pourquoi cette édition 2025 du festival est-elle si attendue ?**

La scène musicale au grand complet s'apprête à célébrer cet événement qui a façonné l'identité musicale du pays et qui, malgré une interruption de douze années, a tenté d'insuffler une nouvelle âme à la chanson tunisienne



CUPRA LEON

À PARTIR DE **63 DT HT/JOUR**
DRIVE WITH STYLE

Offre valable dans la limite des stocks disponibles.
Sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre partenaire adhérent.

CONTACTEZ NOUS: **36 036 036**



Fuite des cerveaux

La Tunisie à contre-courant de son propre avenir ?

L'avenir de l'ingénierie tunisienne se joue-t-il hors de ses frontières ? Chaque année, la Tunisie forme plus de 7 000 ingénieurs, un chiffre impressionnant qui devrait logiquement renforcer son développement industriel et technologique. Pourtant,

la majorité de ces talents s'expatrie vers des horizons plus prometteurs. Une tendance qui ne semble guère inquiéter les décideurs politiques, alors qu'elle constitue un véritable risque stratégique pour le pays.

Le Livre blanc sur la formation des ingénieurs, attendu depuis des mois, illustre cette inertie. Alors qu'il était censé proposer une vision structurée de l'avenir de l'ingénierie en Tunisie, sa publication tardive et le flou autour de son contenu suscitent

scepticisme et critiques. Sami Ayari, ingénieur expert en Data et organisation IT et président de l'Association Reconnect, dénonce une approche plus marketing que pragmatique : un projet élaboré sans réelle concertation avec les experts tunisiens de la diaspora. Une omission lourde de conséquences, qui témoigne d'une incapacité chronique à capitaliser sur les compétences nationales, où qu'elles se trouvent.

L'absence d'une stratégie industrielle et technologique cohérente aggrave encore la situation. Comme le souligne Hakim Ben Lagha, expert en hydrocarbures et énergie, la Tunisie semble former ses

ingénieurs pour mieux les livrer aux économies dominantes. Loin de favoriser un écosystème propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat, le pays reste un simple pourvoyeur de main-d'œuvre qualifiée. Un paradoxe inquiétant lorsque l'on sait que la souveraineté technologique repose sur la valorisation et la rétention des talents.

Dans ce contexte, la fuite des cerveaux devient un symptôme d'un problème plus profond : une économie incapable d'intégrer ses propres élites. Les solutions existent pourtant. Les initiatives de Reconnect, qui tente d'établir des ponts entre la diaspora tunisienne et les jeunes ingénieurs, sont des pistes à

suivre. Mais elles nécessitent une volonté politique claire, une refonte du cadre réglementaire et des incitations économiques pour retenir et attirer les talents.

Former à l'excellence ne doit pas être un cadeau fait aux pays du Nord. Sans une politique volontariste, la Tunisie continuera à voir ses meilleurs éléments partir, laissant derrière eux un pays appauvri de sa substance intellectuelle. Il est urgent de replacer la question de la fuite des cerveaux au cœur des priorités nationales, sous peine de compromettre définitivement l'avenir technologique du pays.



RADIO DIASPORA TUNISIA

**UN INVITÉ,
UN PARCOURS,
UNE RÉUSSITE
INSPIRANTE**

La voix
des talents tunisiens
à l'international





Fuite des cerveaux

Sans stratégie industrielle et technologique, la Tunisie condamne-t-elle ses ingénieurs à l'exil ?

Il y a une semaine, Sami Ayari, ingénieur expert en Data et organisation IT et président de l'Association Reconnect* ironisait dans un post publié sur LinkedIn sur une prétendue bonne nouvelle pour la communauté des ingénieurs tunisiens, en

Tunisie et à travers le monde, ainsi que pour le secteur des entreprises et l'administration publique, entre autres. En guise de "bonne nouvelle" (sic), il parlait du Livre blanc sur la formation des ingénieurs attendu depuis un bail et pas encore publié sur le site du

ministère de l'Enseignement supérieur.

En essayant de nous informer auprès du ministère de l'Enseignement Supérieur, on nous a fait savoir qu'ils sont en train d'y mettre les dernières touches avant publication.



Tunisiens aux Émirats

Les Émirats ont accordé 52 mille visas aux Tunisiens en 2024, a affirmé le directeur général de l'identité et des Affaires des étrangers des Émirats arabes unis, précisant que le taux de refus de visas n'a pas dépassé 6 %. Selon un rapport du ministère tunisien des Affaires étrangères – présenté en réponse à une question écrite de deux députés au sujet des résultats de la visite du ministre des Affaires étrangères aux Émirats en février dernier – le responsable émirati a expliqué que l'un des motifs de refus de visa pour les Tunisiens était « l'introduction de données erronées lors de la soumission de la demande ».

Le responsable émirati a exprimé sa disponibilité à coopérer avec les autorités tunisiennes afin d'examiner les moyens de surmonter les « difficultés récentes » liées à la délivrance des visas.

Dans ce cadre, il a promis d'accorder une attention particulière à cette question et de coordonner les efforts avec la mission tunisienne à Abou Dhabi ainsi qu'avec l'ambassade des Émirats à Tunis.

D'après les chiffres communiqués par le responsable émirati, le nombre de Tunisiens résidant aux Émirats arabes unis dépasse les 29 000.

“Former des ingénieurs en Tunisie ne doit pas signifier les offrir à d'autres nations. Chaque année, nous investissons dans l'éducation de milliers de talents qui finissent par renforcer l'économie d'autres pays. Une nation qui ne retient pas ses compétences compromet son propre avenir.” - Sami Ayari

Pas un mot sur le Brain-drain des ingénieurs. On entend et on lit entre les lignes : « La mobilité est très importante pour la Tunisie », « Il n'y a pas de frontières », « Les Africains subsahariens formés en Tunisie peuvent compenser le manque d'ingénieurs », etc. Cela ne fait que confirmer ce que j'ai déjà écrit dans mes précédents posts : l'objectif caché semble être de former des ingénieurs Label Rouge ou EU Compliant pour l'Europe. Le mot « Tunisie » et l'avenir du pays sont timidement évoqués... Pendant ce temps, l'avenir de la Tunisie passe au second plan. Étrange, non ? Et quelle est la légitimité de ces personnes, au juste ?”.

Et Sami Ayari de conclure en s'adressant au président de la République : “Cette manière de procéder reflète-t-elle vraiment

Sami Ayari a dénoncé dans son post l'approche marketing adoptée par le ministère : “Le plan de com. savamment élaboré pour éclairer l'opinion publique et la tournée à travers toute la Tunisie pour parler du livre blanc me rappellent étrangement la constitution de 2014. On a récité de belles paroles, on a fait de grandes annonces, mais in fine, qu'en reste-t-il ?”.

Il déplore l'exclusion des grandes compétences tunisiennes sises à l'international -à l'exception de l'ATUGE- et au fait de toutes les innovations en matière d'ingénierie, toutes catégories, disciplines et spécialités confondues, de la réflexion lors de l'élaboration de l'ouvrage : “Un comité de pilotage a été créé, ainsi qu'un organisme consultatif stratégique, chargé de formuler des propositions et regroupant des institutions publiques et privées ainsi que la société civile. Mais je m'interroge sur les critères de participation : faut-il appartenir à la même association qu'un directeur général du ministère, un directeur de cabinet ou un ministre ? Faut-il être originaire de la même région en Tunisie ? Faut-il résider en Tunisie ou faire partie d'une certaine diaspora aux ordres ? ... On observe l'exclusion des meilleurs professeurs, en Tunisie comme à l'étranger, ainsi que des experts les plus compétents dans le domaine.

ce que vous répétez sans cesse sur la nécessité et l'obligation d'apporter de nouvelles idées, de nouvelles visions et de nouveaux visages, en Tunisie et à l'étranger, pour bâtir la nouvelle Tunisie ?”.

“Pourquoi fournir nos cerveaux aux pays dominants et nous rendre encore plus dépendants”

Hakim Ben Lagha, professionnel dans le secteur du pétrole et de l'énergie (Expert en hydrocarbures et énergie), a réagi au cri de cœur de Sami Ayari en parlant “d'impérialisme technologique”. Pour lui, l'enjeu est l'indépendance de la Tunisie. L'objectif ultime étant de se donner les moyens de sa souveraineté économique et sociale.

L'indépendance technologique d'un pays passe par la valorisation de ses talents et l'inclusion de toutes ses compétences, qu'elles soient locales ou issues de la diaspora - Hakim Ben Lagha

“Outre la polémique sur la légitimité de qui fait quoi, les discussions à propos du futur de l'ingénierie en Tunisie n'ont pas l'air de favoriser son indépendance technologique... On parle de la mobilité internationale vers le

Nord et peu d'investissement pour l'entrepreneuriat national et le développement de notre tissu économique ou pas assez... Et c'est bien là que le bât blesse.

Tout cela pourquoi ? Pour booster notre compétitivité à fournir des cerveaux aux pays dominants et nous rendre encore plus dépendants d'eux une fois que notre pays sera vidé de notre substance intellectuelle ?

À quoi bon former nos futurs ingénieurs et cerveaux avec notre effort national et sûrement en partie avec l'argent des prêts internationaux qui plombent notre budget pour finalement les voir partir sans garantie de retour. Je ne suis pas contre les échanges et les expériences internationales, c'est comme estiment certaines personnes “enrichissant”, mais c'est enrichissant pour qui ?”

Et Hakim Ben Lagha d'arguer que former à l'excellence est important, mais il faut que cela permette au pays de gagner en souveraineté, en indépendance et en compétitivité : “Sinon nous risquons malheureusement de dépendre pour toujours de ceux qui nous font des prêts pour finalement former une jeunesse d'excellence qui fait défaut au Nord du fait d'une population vieillissante. Voilà le vrai débat ! Et cet argument de vases communicants entre l'Afrique subsaharienne et celle du Nord

est caustique et cynique... Il démontre bien la limite du modèle de ce travail de 2 ans pour élaborer le livre blanc ? Regardez plutôt l'Éthiopie qui vivait la famine il y a 30 ans, le Rwanda qui a vécu une extermination il y a pas si longtemps ou l'Afrique de l'Est tout simplement.”

«Former des ingénieurs de haut niveau avec des fonds nationaux et des prêts internationaux pour ensuite les voir partir sans retour... Est-ce un modèle viable ou une illusion économique ? L'excellence ne doit pas être une simple vitrine, mais un moteur de développement pour notre propre pays.»

Cela fait des années que Sami Ayari à travers Reconnect bataille pour établir un pont servant au transfert de connaissances et de compétences tunisiennes de l'international au pays d'origine. Il organise régulièrement des manifestations sur les avancées technologiques dans le secteur financier ou encore sur l'intelligence via une autre association “Tunisian AI Society” parce que les élites sises dans des pays très avancés technologiquement peuvent

partager leurs expertises, offrir des formations aux jeunes tunisiens, améliorer les compétences et renforcer les capacités des institutions tunisiennes.

Cela n'a pas l'air d'intéresser les décideurs publics en Tunisie qui devraient profiter de la main tendue des Tunisiens de l'étranger pour améliorer compétitivité et positionnement. Ce qui d'ailleurs est révoltant pour beaucoup : "On ne reconnaît notre tunisianité que pour les revenus travail ou les votes lors des élections, mais ceux d'entre nous qui refusent de couper le cordon ombilical avec la Tunisie, qui veulent participer à sa reconstruction et œuvrer pour son progrès sont ignorés".

La Tunisie produit chaque année plus de 7000 ingénieurs dont le regard de la grande majorité est orienté vers le Nord. Notre Etat réalise-t-il le coût économique des ingénieurs? Celui de leur formation et celui de leur "cession" à l'international ? Des ingénieurs qui malgré des formations considérés comme solides, maîtrisent les fondamentaux mais manquent de compétences de vie.

L'enseignement de l'ingénierie dans notre pays est-il toujours performant ? Répond-il aux défis de demain, a-t-il la capacité de projeter les élites et le pays dans un futur hautement technologique

? Quel est le rôle de l'État ?

Ces questions ont fait l'objet d'un webinaire organisé par "Reconnect" en présence de Mohamed Jemaiel, professeur en informatique à l'Ecole d'ingénieurs de Sfax, Fatma Mili Professeur à la Grand Valley State University dans le Michigan (États-Unis), Dr. Imed Zitouni, Expert en IA et Data Science, leader dans la Tech et directeur de l'Ingénierie à Google aux USA, Fahmi Bellallouna, Professeur en ingénierie spécialisé dans la réalité virtuelle et Mohamed Habibi professeur agrégé en génie mécanique, directeur de l'équipe de recherche

en ingénierie mécanique à l'Université du Québec à Trois-Rivières (Canada).

Un débat passionnant sur l'ingénierie en Tunisie, ce qui est et ce qui doit être dont les grandes lignes seront publiées par WMC !

Dans l'attente, il n'est nullement question de remplacer nos ingénieurs expédiés vers le Nord, par d'autres venus de l'Afrique subsaharienne et formés en Tunisie comme l'a déclaré un intervenant, ingénieur de son état, sur les ondes d'une radio !

Amel Belhadj Ali

En bref

Fuite des cerveaux : la Tunisie face à un dilemme

- **Un Livre blanc en attente :** Le ministère de l'Enseignement supérieur tarde à publier le Livre blanc sur la formation des ingénieurs.
- **Exclusion des experts :** Des compétences tunisiennes de la diaspora – hormis l'ATUGE – ont été écartées du projet.
- **Un exode inquiétant :** Chaque année, 7 000 ingénieurs sont formés en Tunisie, mais la majorité part à l'étranger.
- **Une stratégie absente :** "Former à l'excellence, mais pour qui ?" s'interrogent les experts, dénonçant un manque de vision industrielle et technologique nationale.
- **Un modèle à repenser :** "L'ingénierie tunisienne doit être un moteur de développement, pas un produit d'exportation."

Retrouvez toutes nos publications numériques



Et plus encore...



Exportation de l'huile d'olive

Le Gouvernement adopte des mesures de soutien

Un conseil ministériel restreint tenu, vendredi, au palais de la Kasbah, sous la présidence du chef du gouvernement, Kamel Maddouri, a adopté une série de mesures visant à booster l'exportation de l'huile d'olive.

Il s'agit de réviser à la hausse, exceptionnellement, en 2025, la prime de transport octroyée par le Fonds de promotion des Exportations au profit des exportateurs de l'huile, et ce, à travers une subvention de

50% couvrant les coûts du transport maritime pour toutes les destinations à l'exception de la France, l'Italie et l'Espagne (pour l'huile d'olive conditionnée et en vrac) et une subvention de 70% couvrant les coûts du



70 dollars

Les cours du pétrole sont en hausse vendredi, portés la demande et l'impact des tensions géopolitiques notamment en Europe et au Proche-Orient.

Vers 12H35, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 1,55% à 70,54 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, gagnait 1,57% à 67,40 dollars.

Les cours de pétrole ont connu cette semaine une baisse, plombés par la hausse de production à venir de l'Opep+ et les menaces tarifaires du président américain Donald Trump sur les importations.

Par ailleurs, le gaz européen a baissé, jeudi, à 36,40 euros le mégawattheure (MWh) avant de remonter. Le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne du gaz naturel, s'échange à 38,92 euros par MWh.

La baisse de ces derniers jours s'explique, selon les experts, par des températures douces et des craintes qu'une tension commerciale entre les Etats-Unis et l'Union européenne pourrait entraîner un affaiblissement de l'économie.

transport aérien pour toutes les destinations (huile d'olive conditionnée).

Simplifier, faciliter et subventionner : l'ambition forte du gouvernement tunisien pour l'huile d'olive en 2025.

Il a été également décidé d'amender le décret 94-1743 du 29 Aout 1994 fixant les modalités de réalisation de commerce extérieur et d'y inscrire des dispositions visant notamment à faciliter l'exportation et à prolonger les délais de la validité des factures d'un mois à six mois. Il a été aussi ordonné de mener une étude stratégique sur les perspectives de développement du secteur de l'huile d'olive, englobant la production, la transformation, la valorisation et l'exportation.

Aussi, parmi ces mesures, figurent également l'institution d'un mécanisme tripartite de rapatriement des produits financiers provenant des exportations pour les entreprises résidentes en proie à des difficultés à encaisser leurs revenus dans la monnaie perçue auprès d'une tierce partie non résidente autre que le client effectif de la marchandise exportée.

Toujours dans le cadre de ces mesures, tout particulièrement en matière de délais de paiement prévus par la circulaire de la banque centrale de Tunisie (BCT), le conseil a décidé d'accorder aux entreprises résidentes en général et celles opérant dans le secteur de l'exportation oléicole une dérogation annuelle leur permettant de stipuler dans leurs contrats commerciaux des délais de paiement plus longs.

Une telle mesure a le double mérite de leur permettre de respecter les exigences de change sans pour autant porter atteinte à la spécificité de leurs transactions commerciales.

Le Conseil a, par ailleurs, approuvé l'adoption de certificats bancaires individuels et généraux en remplacement à l'attestation de rapatriement (CX5) exigée par les services douaniers comme seul et unique justificatif de rapatriement des produits financiers de l'exportation.

L'huile d'olive tunisienne a tous les atouts pour devenir le fleuron des exportations nationales.

Il a également ordonné de réviser le cahier des charges afférent aux conditions d'exportation de l'huile d'olive.

L'objectif de cette révision en vue étant de simplifier davantage les procédures en vigueur et de réaffirmer l'engagement du secteur bancaire à poursuivre le financement du secteur et à s'impliquer davantage dans l'accompagnement des négociants et des exportateurs dans le secteur de l'huile d'olive.

Le conseil s'est attaqué aussi à la question des pénalités de retard prélevées au titre du rapatriement des produits des exportations des opérateurs économiques.

A ce titre, il a décidé de réviser en profondeur ses pénalités et de supprimer la formalité de l'autorisation préalable lors de l'exportation de l'huile d'olive.

Il a également recommandé de mettre sur pied un programme promotionnel permettant l'accès à de nouveaux marchés étrangers prometteurs.

Une telle action vise à épauler les efforts tendant à améliorer l'accès à d'autres marchés à travers le développement des conventions en vigueur dans ce domaine.

Moins de pénalités, plus de facilités : le secteur oléicole tunisien face à une révolution réglementaire.

Les participants à la réunion ont convenu également de poursuivre la mise en œuvre du programme promotionnel de l'huile d'olive pour l'année 2025 en coordination.

La Tunisie doit capitaliser sur l'excellence de son huile d'olive pour conquérir de nouveaux marchés internationaux.

Un programme qui devrait être élaboré en coordination tripartite entre le centre de promotion des exportations, le centre technique d'emballage et la fédération nationale des exportateurs d'huile d'olive.

Pour ce faire, le conseil a vivement recommandé de renforcer le rôle des représentations commerciales et des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger dans le domaine des programmes de promotion des exportations de l'huile d'olive.

Il a également appelé à valoriser le rôle actif des structures d'appui impliquées dans ce secteur, dont notamment, les huileries, les unités de raffinage, d'emballage, les industries de l'agro-alimentaire ainsi que les laboratoires d'analyse et les experts en dégustation dans l'optique de promouvoir l'excellence de l'huile d'olive tunisienne à l'échelle internationale.

En bref

Tunisie : Nouvelles mesures pour booster l'exportation d'huile d'olive (2025)

- **Subvention exceptionnelle transport :**
Maritime : 50% (hors France, Italie, Espagne)
Aérien : 70% (huile conditionnée)
- **Simplification administrative :**
Validité factures : prolongée à 6 mois
Certificats bancaires remplacent CX5
Suppression autorisation préalable export
- **Promotion internationale renforcée :**
Objectif : nouveaux marchés, visibilité mondiale
Coordination : structures commerciales, diplomatiques, fédérations professionnelles

«Faciliter l'export pour valoriser l'excellence tunisienne sur les marchés internationaux.»



Prêts, taux d'intérêt et chèques

La nouvelle équation bancaire en Tunisie

La mise en place de deux nouvelles mesures réglementaires d'ordre financier aura pour répercussion, la réduction du bénéfice net des 10 plus grandes banques d'environ 14%, durant l'exercice 2025, a annoncé l'agence de notation, Fitch Ratings, dans une note publiée récemment.

D'après Fitch Ratings, "cela ne suffirait pas à affecter les notations des dites banques, mais il pèserait sur leur rentabilité déjà

modeste au regard des normes des marchés émergents".

En fait, "le rendement des capitaux propres du secteur a été en moyenne de 10% au cours de la période allant de janvier 2022 à septembre 2024, ce qui est modeste compte tenu de l'inflation élevée en Tunisie (en moyenne 8% au cours de la même période) et des risques importants auxquels les banques tunisiennes sont confrontées".

L'agence de notation a expliqué que la première réglementation, laquelle est appliquée depuis l'année dernière, consiste à permettre aux emprunteurs (dont les paiements d'intérêts à taux fixe entre janvier 2022 et septembre 2024 dépassent 8% du capital restant dû à la fin septembre 2024), de demander aux banques de réduire de moitié le taux d'intérêt pour la durée restante du prêt.



"Cette mesure est de nature à diminuer le bénéfice net des 10 plus grandes banques d'environ 170 millions de dinars (MD) en 2025 (ce qui représente 11% de leur bénéfice net par an sur le premier semestre 2024), mais le coût comptable peut être étalé sur plusieurs années, ce qui atténuera l'impact", d'après cette note.

Quant à la deuxième réglementation, laquelle devrait être mise en exécution prochainement, elle stipule que les banques doivent obligatoirement accorder des prêts sans intérêt représentant 8% de leur bénéfice net en 2024 aux micro-entreprises et aux PME", ce qui engendrera une "perte de revenus à hauteur de

50 MD, en 2025, pour les 10 plus grandes banques (soit 3% de leur bénéfice net par an sur le semestre 2024).

Fitch Ratings a fait savoir que la mise en place de ces deux mesures visent à atténuer l'impact d'une nouvelle loi, introduite en février 2025 (la Loi sur les chèques), interdisant les paiements échelonnés par chèques antidadés.

A noter que l'utilisation de chèques antidadés était une pratique courante en Tunisie, qui a permis aux consommateurs et aux PME de payer leurs achats par facilités, et la nouvelle loi a perturbé la gestion des flux de trésorerie pour ces emprunteurs.

En bref

Impact des Nouvelles Régulations Bancaires en Tunisie

- **Baisse des bénéfices** : Les 10 plus grandes banques tunisiennes perdront **14% de leur bénéfice** net en 2025 (≈ 220 MD), selon **Fitch Ratings**.
- **Réduction des taux d'intérêt** : Certains emprunteurs pourront voir leur taux d'intérêt **diminué de moitié**, entraînant un manque à gagner de **170 MD** pour les banques.
- **Prêts sans intérêt** : Obligation pour les banques d'accorder des crédits gratuits aux PME, soit une perte de **50 MD** en 2025.

Transferts et tourisme

Les revenus du travail cumulés ont enregistré une hausse de 6,2%, à fin février 2025, pour se situer au niveau de 1264 millions de dinars (MD), en comparaison avec la même période de l'année 2024, d'après des données statistiques, publiées par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les recettes touristiques ont évolué, également, passant de 888 MD, durant les deux premiers mois de l'année 2024, à 938 MD, à fin février 2025, ce qui représente une augmentation de 5,6%.

Pour ce qui est des services de la dette extérieure cumulés, ils sont restés presque stables au niveau de 4,9 milliards de dinars.

Nonobstant les évolutions positives des recettes provenant des tunisiens à l'étranger et du tourisme, les statistiques de la BCT ont fait ressortir une légère baisse des avoirs nets en devises de 0,9%, lesquels se sont établis à 23,2 milliards de dinars, à la date du 5 mars 2025 (l'équivalent de 106 jours d'importation), contre 23,4 milliards de dinars (soit 102 jours d'importation), une année auparavant..

De même, le volume global de refinancement a diminué de 7,2%, passant de 14,8 milliards de dinars, début mars 2024, à 13,7 milliards de dinars, actuellement.

بنك الوفاق، تلمّنا مبادئ

مبادئ الماليّة الإسلاميّة

بنك الوفاق
WIFAK BANK



*Étude-IPSOS-Qualimétrie-Septembre A Novembre 2025-Plus d'infos sur escda.tn



Tourisme tunisien

Le secteur a-t-il retrouvé ses niveaux d'avant-crise sanitaire ?

Le produit intérieur brut direct de l'industrie touristique tunisienne s'est établi à 7,3 milliards de dinars en 2023, soit une contribution de 4,9% au PIB total, selon le Compte Satellite du Tourisme (CST) consacré à l'année 2023, publié, mercredi soir, par l'Institut National de la Statistique (INS).

Le tourisme contribue, directement, à l'économie tunisienne à hauteur de 7,1

milliards de dinars, ce qui représente 5% de la valeur ajoutée totale générée par l'économie nationale en 2023.

S'agissant des dépenses de tourisme intérieur, lequel regroupe à la fois le tourisme interne et le tourisme récepteur (c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents et non-résidents à l'intérieur du pays), elles se sont élevées à environ 14,5 milliards de dinars.

Les produits non spécifiques (principalement les services médicaux et le shopping) forment environ 24% de l'ensemble des dépenses, alors que l'hébergement, la restauration et les boissons, le transport aérien des passagers représentent respectivement 36%, 14% et 16 % des dépenses, d'après les données du CST.

Evoquant le tourisme récepteur qui représente les activités d'un visiteur non-résident à l'intérieur du pays, l'INS a indiqué que les dépenses de ce secteur ont atteint 10,4 milliards de dinars. Les produits non spécifiques (principalement les services médicaux et le shopping) représentent un cinquième (20%) de l'ensemble des dépenses, alors que l'hébergement et le transport ont représenté respectivement 39% et 21% des dépenses.

Les dépenses de tourisme récepteur retrouvent leurs niveaux de 2018 et 2019

En 2023, les dépenses de tourisme récepteur ont représenté une part de 72,3% des dépenses intérieures totales, retrouvant leurs niveaux de 2018 et 2019 et reflétant simultanément le redressement du tourisme international sur la destination Tunisie après le choc de la crise sanitaire de 2020, estime l'INS.

En ce qui concerne la demande de tourisme récepteur, elle a été estimée à 2,3 milliards de dinars. La répartition de la consommation par produits montre que les produits non spécifiques (services, y compris médicaux, et biens, y compris les achats en shopping) représentent un quart (20%) de l'ensemble de la dépense. L'hébergement représente 39 % des dépenses.

Quant à l'alimentation et les boissons, elles ont représenté 12% des dépenses. Les dépenses pour le service de transport de passagers avec des transporteurs nationaux représentent une part de 21%.

D'autre part, les dépenses de tourisme interne ont atteint 4,01 milliards de dinars. Pour ce type de consommation, les produits non spécifiques représentent un

tiers (34%) de l'ensemble des dépenses, l'hébergement 26% et la nourriture et les boissons 22%. Enfin, la demande touristique interne de la Tunisie a été, quant à elle, estimée à 2,48 milliards de dinars en 2023. Les produits non spécifiques représentent 34% des dépenses, et l'hébergement 26 %. Les dépenses liées à la nourriture et aux boissons représentent 22 % des dépenses.

En bref

Tourisme en Tunisie : Chiffres Clés 2023

- **Impact économique :**
 - **PIB du tourisme :** 7,3 milliards de dinars (4,9% du PIB total).
 - **Valeur ajoutée :** 7,1 milliards de dinars (5% de l'économie nationale).
- **Dépenses touristiques :**
 - **Totales :** 14,5 milliards de dinars.
 - **Tourisme récepteur :** 10,4 milliards de dinars (72,3% des dépenses).
 - **Tourisme interne :** 4,01 milliards de dinars.
- **Répartition des dépenses :**
 - **Hébergement :** 39% (tourisme récepteur), 26% (interne).
 - **Transport :** 21% (récepteur).
 - **Nourriture et boissons :** 12% (récepteur), 22% (interne).
 - **Produits non spécifiques (shopping, services médicaux) :** 20% (récepteur), 34% (interne).

Retour aux niveaux de 2018-2019, confirmant la reprise post-COVID du tourisme en Tunisie.



Sécurité alimentaire

la Tunisie peut-elle relever le défi grâce à une double récolte de céréales ?

Au commencement, des signalements faits par des céréaliculteurs de certaines zones de production. Ces derniers ont constaté le début de l'épiaison prématurée de certaines variétés de blé tendre. Comprendre : les changements climatiques observés en Tunisie ces dernières années, notamment la hausse des températures

hivernales par rapport aux moyennes habituelles, ont entraîné une accélération de la croissance des cultures, en particulier des céréales, et ont conduit à leur arrivée à des stades de développement avancés.

Ces mêmes céréaliculteurs, basés dans les gouvernorats de Tataouine, Manouba, Sfax,

Kairouan, Tozeur..., ne se sont pas contentés d'observer, passivement, le phénomène. Ils ont pris l'initiative d'en tirer le meilleur profit et d'expérimenter, la culture des céréales deux fois par an et dans des zones réputées peu propices à la céréaliculture, s'agissant particulièrement des régions du sud du pays (Tataouine, Médenine).



Au départ, une expérimentation réussie

Cette expérimentation a donné des résultats spectaculaires d'après ces mêmes céréaliculteurs lesquels, pour y arriver, ont exploité l'augmentation des températures durant toute l'année pour développer moyennant, l'irrigation d'appoint, des cultures céréalières automnales et hivernales.

La seule condition à réunir pour rentabiliser ce constat était de le valider par les institutions de recherche et par les autorités agricoles du pays dont dépend la logistique : le financement et la mobilisation des compléments hydriques nécessaires pour l'irrigation d'appoint. Objectif : doubler la production du pays en céréales.

« Face au changement climatique, l'adaptation est la clé de la sécurité alimentaire. »

Informés des signalements des céréaliculteurs quant aux changements observés, les services du ministère de l'agriculture ont réagi positivement.

Dans un premier temps, ils ont commencé par opérer les inspections nécessaires dans

un ultime objectif : rassurer d'abord les céréaliculteurs (et non-calculateurs) quant à l'épiaison prématurée de certaines variétés de blé. Les résultats de ces inspections et les opérations de suivi sur le terrain ont montré que ce phénomène ne représente actuellement aucune menace pour la récolte.

« **Doubler la production céréalière : un objectif ambitieux, mais réalisable grâce à l'ingéniosité des agriculteurs et au soutien des autorités. »**

Le ministère de l'agriculture prend les choses en main

Dans un deuxième temps, les services agricoles du pays, apparemment convaincus de l'enjeu que représentent deux campagnes céréalières pour le doublement de la production, a décidé d'encourager la culture des céréales au sud du pays.

A titre indicatif, la céréaliculture a été intensifiée dans la zone Remada, extrême sud du pays. Ainsi, après avoir expérimenté avec succès, en 2023, les cultures de blé dur et d'orge, sur 6 hectares, plus exactement dans la zone de Dehiba (délégation de Remada), cette année les services agricoles locaux ont

135 000 comptes

Environ 94 333 chèques ont été traités via la plateforme dédiée aux paiements par chèque "Tunichèque", au 6 mars 2025, d'après une source de la Banque centrale de Tunisie (BCT).


Par ailleurs, 135 179 comptes ont été ouverts sur cette plateforme depuis son entrée en exploitation le 2 février 2025. Les demandes de renseignements recueillies par la plateforme et le centre d'appel dédié (31 380 671) s'élèvent à 1 511 demandes.

Le responsable à la BCT a fait état d'un ralentissement en matière d'ouverture des comptes sur cette plateforme depuis le début du mois de Ramadan, affirmant que 104 mille comptes ont été ouverts au cours des deux premières semaines de mise en activité de la plateforme. En revanche le rythme de traitement des chèques s'est accéléré passant de 20 mille chèques au cours des deux premières semaines à 94 333 actuellement.

Les demandes de renseignements ont, aussi, ralenti passant de 1 080 demandes au cours des deux premières semaines à 1 511 actuellement, ce qui reflète "une meilleure compréhension du fonctionnement de la plateforme de la part des citoyens, outre le fait que les difficultés techniques ayant surgi au cours des premiers jours de sa mise en exploitation ont été surmontées".

programmé pour la saison 2024-2025 130 hectares.

L'accessibilité à hauteur de 10% (4 800 milliards de m³) aux grandes réserves d'eau souterraine, commune avec l'Algérie et la Libye (système aquifère du Sahara septentrional ou SAAS), a permis d'irriguer la production et les résultats de la récolte ont été prometteurs. Mieux, le ministère de l'agriculture a décidé d'accompagner les céréaliculteurs en leur fournissant engrais et équipements nécessaires.

 **« Le sud tunisien, un laboratoire d'agriculture résiliente face aux défis climatiques. »**

Stratégie pour le développement de la céréaliculture au sud du pays

Pour encadrer le développement de la céréaliculture au sud de la Tunisie, le ministère a arrêté une stratégie cohérente. Il l'a justifiée par quatre principales raisons :
Premièrement, avec le réchauffement climatique, les superficies favorables à la culture des céréales ne cessent de se réduire en passant de 1,4 million d'ha (moyenne durant la première décennie 2000) à seulement 972 000 ha l'année dernière. La Tunisie espère emblaver 1,173 million d'ha pour l'année 2024-25.

Deuxièmement, quoique très fluctuante, en fonction essentiellement de la pluviométrie, la production de céréales ne cesse de chuter ces dernières années. La production moyenne, toutes céréales confondues, se situait entre 17 et 18 millions de quintaux. Elle serait de 12 à 14 millions seulement pour la campagne dernière et beaucoup moins l'année d'avant.

Troisièmement, le besoin en céréales, destinés à la consommation humaine, ne cesse d'augmenter et se situerait aux alentours de 30 millions de quintaux et le déficit ne cesse d'augmenter.

Quatrièmement, le blé dur est bien adapté et se développe bien dans les régions chaudes et sèches comme le sud tunisien.

En bref

Céréaliculture au Sud de la Tunisie : Une Nouvelle Stratégie Face au Climat

- **Constat**
 - Hausse des températures hivernales entraînant une croissance accélérée des céréales.
 - Expérimentation réussie de cultures céréalières automnales et hivernales dans le sud (Tataouine, Médenine).
- **Résultats**
 - 6 ha cultivés à Dehiba en 2023 □ 130 ha programmés pour 2024-25.
 - Accès à 10% des réserves souterraines SAAS (4 800 milliards de m³).
- **Enjeu National**
 - Réduction des terres cultivables (1,4M ha en 2000 -> 972 000 ha en 2023).
 - Production en baisse : 12-14 Mq contre 17-18 Mq auparavant.
 - Déficit croissant : besoins à 30 Mq.
 - Réponse Officielle
 - Encouragement à la double récolte.
 - Soutien logistique : engrais, équipements, irrigation.

Des Chiffres...



3

Les composants automobiles produits par 300 entreprises tunisiennes qui emploient 100.000 personnes équiperont aujourd'hui 7 voitures sur 10 à travers le globe. Elle génère au pays un volume d'exportations de 3 milliards de dollars selon le ministère tunisien de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines.

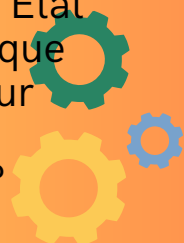
1,3

Les revenus du travail cumulés ont enregistré une hausse de 6,2%, à fin février 2025, pour se situer au niveau de 1264 millions de dinars (MD), en comparaison avec la même période de l'année 2024, d'après des données statistiques, publiées par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).



7000

La Tunisie produit chaque année plus de 7000 ingénieurs dont le regard de la grande majorité est orienté vers le Nord. Notre Etat réalise-t-il le coût économique des ingénieurs? Celui de leur formation et celui de leur "cession" à l'international ?



20%



L'égalité des sexes sur le marché du travail représente un enjeu économique majeur. Selon une récente analyse de la Banque mondiale, le produit intérieur brut (PIB) mondial pourrait connaître une hausse de plus de 20 % si les femmes accédaient aux mêmes opportunités que les hommes.

675

675 millions de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à l'électricité, et 2,4 milliards ne disposent pas de moyens de cuisson propres, une situation qui impacte de manière disproportionnée les femmes.



La saison 2024/25 s'annonce comme une année de redressement, avec une prévision de 3,37 millions de tonnes d'huile d'olive, soit une hausse de +31,6 %





Espagne, Tunisie, Turquie

quels pays vont booster la production d'huile d'olive ?

La production mondiale d'huile d'olive a fortement reculé ces deux dernières années, passant de 2,76 millions de tonnes en 2022/23 à 2,56 millions de tonnes en 2023/24, soit une baisse cumulative de -22,5 %. Ce déclin s'explique par des conditions climatiques défavorables, notamment en Méditerranée, région clé de la production.

Toutefois, 2024/25 s'annonce comme une année de redressement, avec une prévision

de 3,37 millions de tonnes d'huile d'olive, soit une hausse de +31,6 %. Cette remontée serait portée par l'amélioration des récoltes en Europe et dans certains pays hors UE, après une période de sécheresse et de mauvaises conditions agricoles.

L'Espagne, moteur du marché, annonce un fort redressement, tandis que la Turquie et la Tunisie affichent également des perspectives prometteuses.

Observations mondiales :

- Forte baisse sur deux campagnes consécutives en 2022/23 (-16,3 %) et 2023/24 (-7,1 %).
- Reprise importante attendue en 2024/25 (+31,6 %), grâce à une production en hausse dans plusieurs pays clés.
- Chute sévère en 2022/23 (-38,8 %), principalement due aux mauvaises récoltes en Espagne et en Italie.

- Reprise progressive en 2023/24 (+10,1 %), avec un effet de rattrapage en Espagne.
- Forte hausse attendue en 2024/25 (+28,8 %), avec un retour à des niveaux de production élevés.

L'Espagne en forte reprise : après une année très difficile en 2022/23, la production espagnole est passée de 665 800 t à 854 000 t en 2023/24, et devrait atteindre près de 1,29 million de tonnes en 2024/25 (+51 %).

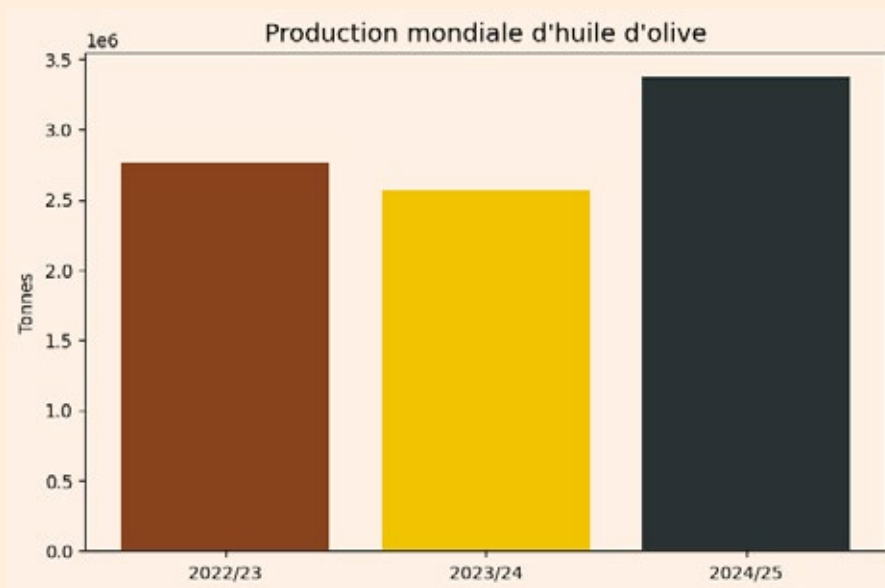
L'Italie en difficulté : après une bonne année 2023/24, une baisse de -31,8 % est attendue en 2024/25.

La Grèce rebondit : après une baisse en 2023/24, la production repart à la hausse avec +42,8 %. Le Portugal progresse : croissance constante avec une hausse de +21,2 % en 2024/25. France stable : la production reste faible avec 6 300 tonnes prévues.

Turquie : chute en 2023/24 suivie d'un redressement massif en 2024/25 (+109 %).

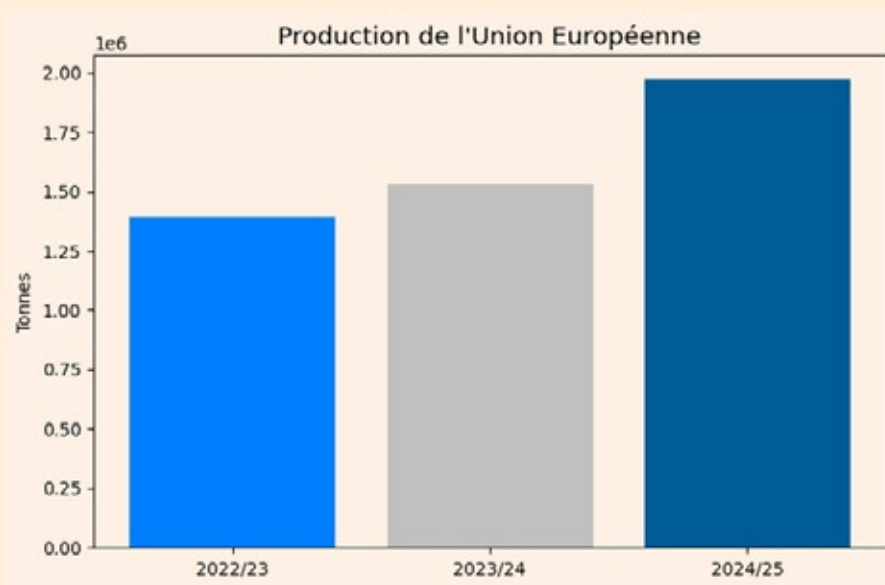
Tunisie : forte progression prévue en 2024/25 (+54,5 %).

Maroc en recul : baisse continue de la production (-15,1 %).



1. Production mondiale d'huile d'olive (tonnes)

Saison	Production mondiale (tm)	Variation par rapport à l'année précédente
2022/23	2 760 000	-16,3 %
2023/24	2 564 000	-7,1 %
2024/25 (prévisions)	3 375 500	+31,6 %





Inflation

Le taux d'inflation s'est replié à 5,7%, au mois de février 2025, contre 6% au mois de janvier 2025, indique, mercredi, l'Institut national de la statistique (INS).

Ce recul de l'inflation, est dû principalement au fléchissement observé au niveau du rythme annuel d'augmentation des prix du groupe « produits alimentaires » (7% en février 2025 contre 7,1% en janvier 2025), du groupe « habillement et chaussures » (8,6% en février 2025 contre 9,7% en janvier 2025), du groupe « services de santé » (4% en février 2025 contre 9,1% en janvier 2025) et du groupe « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (3,8% en février 2025 contre 4,1% en janvier 2025).

En ce qui concerne le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie), il s'est replié à 5,7% contre 6% au mois de janvier, a indiqué l'INS dans une note consacrée à « l'indice des prix à la consommation pour février 2025 ».

D'après l'INS, Le groupe « Produits manufacturés » et le groupe « Alimentaire frais » sont les secteurs ayant apporté la plus forte contribution à l'inflation globale avec le même taux 2%.

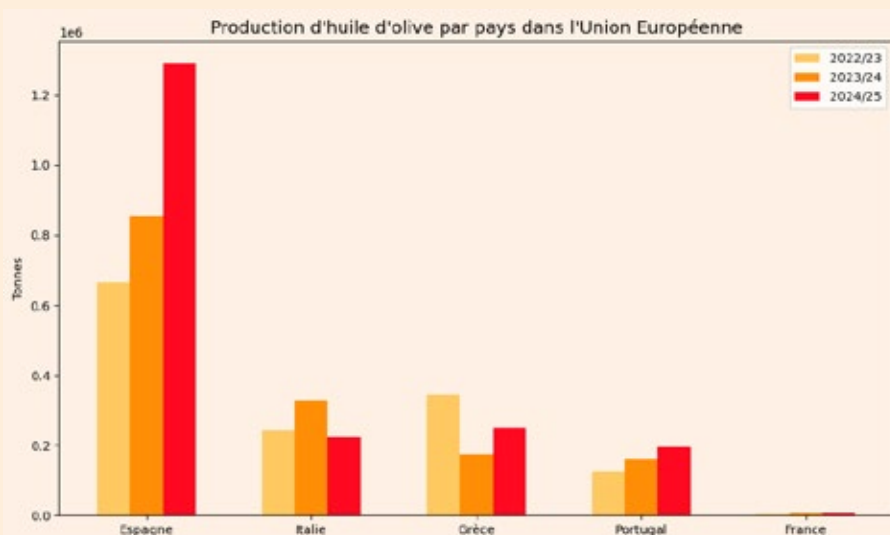
Par régimes, le groupe « Non alimentaire libre » et le groupe « Alimentaire libre » sont les groupes ayant apporté la plus forte contribution à l'inflation, soit respectivement 3,2% et 1,9%.

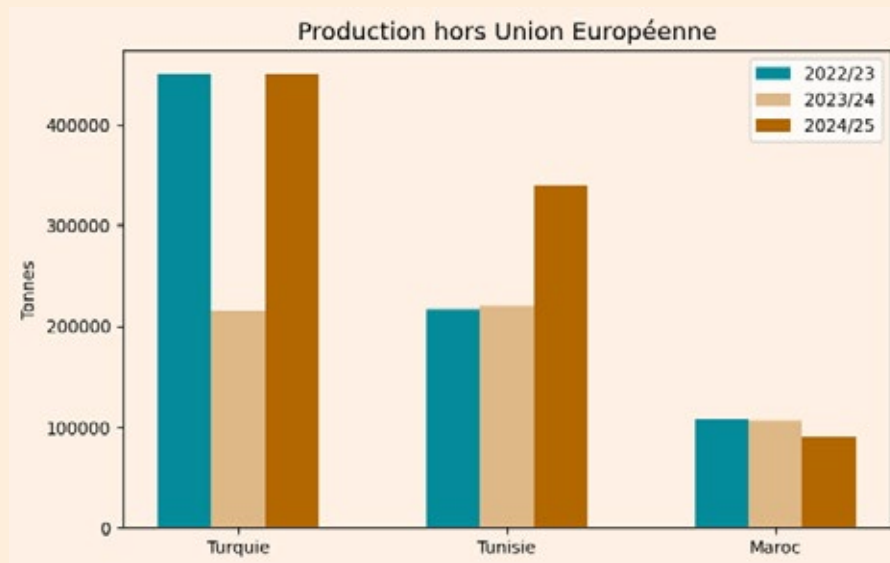
2. Production de l'Union Européenne (tonnes)

Saison	Production mondiale (tm)	Variation par rapport à l'année précédente
2022/23	1 391 800	-38,8 %
2023/24	1 531 700	+10,1 %
2024/25 (prévisions)	1 973 100	+28,8 %

3. Production par pays en UE sur les trois dernières saisons (Tonne)

Pays	2022/23	2023/24	2024/25 (prévisions)	Variation 2024/25 vs 2023/24
Espagne	665 800	854 000	854 000	+51,0 %
Italie	240 900	328 500	224 000	-31,8 %
Grèce	345 000	175 000	250 000	+42,8 %
Portugal	126 000	160 900	195 000	+21,2 %
France	3 500	6 500	6 300	-3,1 %





4. Production hors Union Européenne

Pays	2022/23	2023/24	2024/25 (prévisions)	Variation 2024/25 vs 2023/24
Turquie	451 000	215 000	450 000	+109,3 %
Tunisie	217 000	220 000	340 000	+54,5 %
Maroc	107 000	106 000	90 000	-15,1 %

En conclusion

- 2024/25 sera une année de rebond après deux années difficiles.
- L'Union Européenne retrouvera des niveaux de production élevés, grâce à l'Espagne.
- L'Italie connaîtra une baisse marquée, contrairement à la Grèce et au Portugal qui progressent.
- La Turquie, après une baisse, reviendra au sommet avec 450 000 tonnes prévues.
- La Tunisie en forte croissance, tandis que le Maroc voit sa production chuter.
- Les conditions climatiques restent un facteur clé pour les prochaines campagnes.

Ces données permettent d'avoir une vision claire des tendances du marché mondial et des perspectives pour les producteurs et les exportateurs d'huile d'olive.

(source: COI)



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Startup Tunisia

Comment le fonds ANAVA contribue-t-il à l'internationalisation des startups tunisiennes ?



Le fonds de fonds ANAVA, financé par la Caisse des dépôts et consignations en Tunisie (CDC) et géré par Smart Capital a annoncé, jeudi, son engagement à investir 2,5 millions de dollars dans le fonds de capital-risque panafricain « LoftyInc Alpha Fund I », qui se concentre sur les startups technologiques en phase d'amorçage, visant à renforcer l'infrastructure numérique à travers l'Afrique.

Cet investissement fait partie d'un effort pour mobiliser un total de 5 millions de dollars pour l'écosystème des startups tunisiennes, indique, jeudi, la CDC.

Géré par la société de capital-

risque panafricaine « LoftyInc Capital », le fonds « LoftyInc Alpha Fund I » vise à offrir des retours financiers et sociaux, avec un accent particulier sur l'égalité des genres, l'inclusion et la création d'emplois.

Le fonds a déjà investi dans plusieurs startups africaines à forte croissance, y compris des startups tunisiennes.

"LoftyInc Alpha Fund" a, ainsi, réussi à atteindre une première clôture de fonds de 43 millions de dollars. Cette première clôture a attiré divers investisseurs incluant des fonds souverains du Moyen-Orient et d'Afrique, ainsi que des institutions financières de développement.

Premier fonds de fonds en Tunisie libellé en Euros, ANAVA est l'un des piliers clés de l'initiative nationale « Startup Tunisia » qui ambitionne de faire de la Tunisie un hub de l'innovation et des Startups à la croisée de la Méditerranée, de la région MENA et de l'Afrique.

Il est géré par Smart Capital, une société agréée par le Conseil du Marché Financier (CMF), mandatée par l'État Tunisien pour déployer son programme national, Startup Tunisia.

D'une première taille cible de 100 millions d'euros, avec un premier closing de 60 millions d'euros, dont 40 millions d'euros souscrits par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) à travers un prêt de la Banque mondiale et 20 millions d'euros souscrits par la KfW, le fonds de fonds veille à donner la possibilité aux fonds sous-jacents d'investir en Tunisie et aussi à l'étranger, leurs permettant de faire face à leurs besoins de financement et d'internationalisation.



Un TGV de Bizerte à Tataouine

La Tunisie est-elle prête pour ce mégaprojet?

Le président Kais Saïed est apparemment déterminé à faire de la Tunisie le deuxième pays africain à se doter d'un Train à grande vitesse (TGV) après le Maroc. C'est du moins ce qui ressort de l'entretien que le chef de l'Etat a eu, mardi, 26 février 2025, avec le ministre du transport, Rachid Amri.

Ce dernier, qui était en visite officielle en Chine, semble avoir transmis au chef de l'Etat de

bonnes nouvelles quant aux prédispositions de la partie chinoise à réaliser ce mégaprojet. Le communiqué publié par la présidence de la république à l'issue de cet entretien ne donne pas beaucoup de précisions. Il nous indique que "le chef de l'État a abordé le projet du train à grande vitesse (TGV) dont il a ordonné l'examen et la mise en œuvre, le 17 septembre 2024, lors de l'audience accordée ce jour-là au chef du gouvernement Kamel Madouri. Le communiqué

ajoute, à ce propos, que "ce projet d'envergure va relier le nord du pays au Sud et aura un impact significatif sur le secteur des transports et l'économie nationale".

Les chinois auraient exprimé leur disposition à réaliser le mégaprojet

Néanmoins, en recoupant certaines informations, on peut avancer que le ministre des transports a bel bien informé

le locataire de Carthage d'assurances fournies par la partie chinoise pour réaliser ce mégaprojet.

Investir dans les infrastructures de transport, c'est investir dans l'avenir d'un pays. Un TGV en Tunisie ne serait pas qu'un simple projet ferroviaire, mais une révolution pour l'économie, le tourisme et la mobilité de toute une nation.

Est-il besoin de rappeler que des négociations tuniso-chinoise ont eu lieu à ce sujet depuis l'été dernier. Au mois d'août 2024, le journal d'expression arabe Chourouk avait publié une information faisant état de concertations d'affaires tuniso-chinoises portant sur la réalisation par des entreprises chinoises de projets d'infrastructure en Tunisie. L'information nous a appris à l'époque qu'au cours d'une réunion tenue en présence d'une délégation du gouvernement chinois, la Tunisie a présenté 51 projets d'infrastructure dont le mégaprojet de modernisation du réseau ferroviaire tunisien.

D'après la même source, il a été question, entre autres, du projet de réalisation du premier TGV

tunisien devant relier Bizerte (nord de Tunisie) à Tataouine (Sud du pays).

A l'époque, le journal a été plus loin. Il a évoqué l'examen de deux scénarios d'itinéraires que le futur TGV devrait suivre. Le premier devrait emprunter l'axe médian via la ville Kairouan, ce qui suppose l'intégration de la future Cité médicale dans l'itinéraire. Le second consisterait à moderniser la ligne ferroviaire reliant Bizerte à Gabès et à la prolonger vers Tataouine via Médenine.

C'est pour dire en somme, qu'un futur TGV en Tunisie n'est plus une simple bonne idée qui fait rêver mais bien un projet qui avance.

Le futur TGV tunisien, le projet dada de Kaïes Saïed

Pour mémoire, le président de la République, Kaïes Saïed, avait parlé de ce mégaprojet, une première fois, avec le président français Emmanuel Macron lors de la visite officielle effectuée, les 22 et 23 juin 2020, en France, une deuxième fois avec le président de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) Werner Hoyer lors d'une visite à Bruxelles, au mois de juin 2021, et une troisième fois avec le président chinois Xi Jinping lors de sa visite, du 28 mai au 1er juin 2024, en Chine.

Lors de ces entretiens, les

européens n'ont pas donné de suite favorable à la demande tunisienne pour la réalisation de ce projet. Ces derniers ont estimé qu'un TGV n'est pas une priorité pour la Tunisie recommandant à Kaïes Saïed de se focaliser sur la réhabilitation des 2.165 kilomètres de rails du pays.

Rapprocher le Nord et le Sud de la Tunisie en quelques heures, c'est bien plus qu'une prouesse technique. C'est une opportunité de réduire les inégalités régionales, de dynamiser les échanges et de renforcer l'unité nationale.

Par contre les chinois, pour des raisons géostratégiques, semblent, porter un plus grand intérêt pour le projet du TGV tunisien, et ce, « dans le cadre de l'accord conclu lors de la visite d'Etat du président de la République en Chine en vue d'établir une relation de partenariat stratégique ».

Le mégaprojet se défend bien

Au niveau tunisien, nous pensons que le projet se défend bien. Pour cause. La mise en œuvre d'une liaison ferroviaire électrifiée rapide sur plus de 700 km est à même d'améliorer la qualité du transport

ferroviaire dans le pays. Avec à la clé plusieurs avantages. Nous en avons parlé antérieurement de manière exhaustive. Nous les rappelons succinctement.

Au niveau intérieur, un projet d'une telle ampleur va favoriser une liaison terrestre entre les différentes régions du pays. La qualité de transport du TGV et la sécurité qu'il offre vont encourager les Tunisiens à voyager plus à l'intérieur du pays, soit pour des motifs de travail, d'études, ou touristiques. Un futur TGV devrait permettre aux Tunisiens, partout où ils se trouvent à l'intérieur du pays, de mieux se connaître et d'atténuer les malentendus et grincements qui surviennent, de temps en temps, à cause des séquelles de tribalisme, le clanisme et de régionalisme.

 **À l'heure où le monde mise sur des transports propres et efficaces, un TGV en Tunisie pourrait être un atout majeur. Entre réduction de la pollution, développement économique et amélioration des services publics, ce projet soulève une question clé : avons-nous les moyens de nos ambitions ?**

Au niveau économique, la mobilité que favorise le futur TGV entre le nord et le sud va inciter les commerçants, les hommes d'affaires du pays et autres prospecteurs d'opportunités à se déplacer dans les deux sens en vue de conclure des contrats à des fins commerciales ou d'investissement.

Au plan écologique, le mode de transport ferroviaire électrifié, réputé pour être un mode de transport propre, est le plus recommandé pour les prochaines décennies. Il a pour mérite de participer à la lutte contre la pollution, particulièrement à la réduction des émissions de gaz à effets de serre. En émettant moins

de CO₂, la Tunisie peut en tirer des gains significatifs en vendant, sur le marché international, à des entreprises polluantes ses économies de carbone, voire « son droit à polluer » non exploité. Et pour ne rien oublier, les détracteurs du Président Kaïes Saïed ont vivement critiqué le projet. Ils le qualifient de "pharaonique d'inopportun". Pour eux, la Tunisie, confrontée à des difficultés financières aiguës, aurait plus intérêt à se préoccuper en priorité de l'éducation, de la santé, de l'approvisionnement régulier en produits de base".

A méditer.

Abou SARRA

En bref

GV en Tunisie : Un projet en marche ?

- **Un projet ambitieux :** Le président Kaïes Saïed veut faire de la Tunisie le deuxième pays africain à se doter d'un TGV après le Maroc.
- **Un tracé stratégique :** Le train relierait Bizerte à Tataouine, via Kairouan ou Médenine.
- **Un soutien chinois ? :** Pékin aurait exprimé son intérêt pour financer et réaliser le projet.
- **Enjeux économiques et écologiques :** Améliorer la mobilité, stimuler les échanges et réduire les émissions de CO₂.
- **Débat en cours :** Opportunité de développement ou investissement risqué pour un pays en crise ?
- Le réseau ferroviaire tunisien comporte 23 lignes, d'une longueur totale de 2170 km.

CHAQUE SEMAINE, L'ESSENTIEL



**Economie, Finance, Actualités,
Tendances, Culture...**



Bourse de Tunis

Repli du Tunindex

Le marché boursier a mis fin à sa dynamique positive. L'indice de référence a lâché 0,76 % à 10 658,33 points, dans un modeste volume de 5,3 MD, rapporte l'intermédiaire en Bourse Tunisie Valeurs.

Le titre SIPHAT s'est offert la palme d'or. L'action du laboratoire pharmaceutique s'est envolée de 4,3 % à 8,550 D. La valeur a drainé de faibles échanges de 8 mille dinars sur la séance.

SAM s'est retrouvé parmi les plus fortes hausses. L'action du spécialiste en mobilier de bureau a figuré parmi les meilleures performances de la séance (+3,9 % à 6,450 D). Le titre a alimenté le marché avec des capitaux de 82 mille dinars.

Le titre STIP s'est placé en lanterne rouge du TUNINDEX. L'action du spécialiste en pneu s'est effritée de 3,4 % à 2,300 D dans un flux quasi-nul sur la

séance.

Le titre ATTIJARI BANK a affiché un parcours boursier décevant sur la séance. L'action de la banque privée a reculé de 3 % à 68,400 D. La valeur a brassé un volume de 634 mille dinars sur la séance. - Le titre SOTUVER a chapeauté le palmarès des échanges. Le titre a perdu 0,8 % à 14,380 D, en alimentant le marché de 663 mille dinars.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

12/03/2025

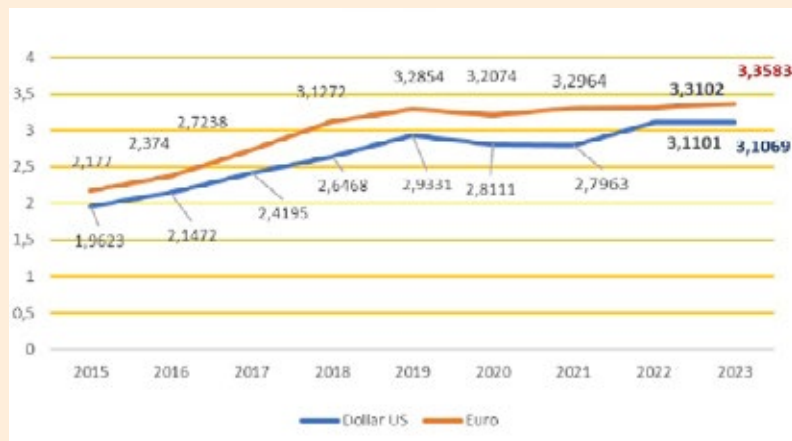
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2312
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,1397
DOLLAR DES USA	USD	1	3,0839
LIVRE STERLING	GBP	1	3,9942
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,7688
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1876
FRANC SUISSE	CHF	10	34,9893
EURO	EUR	1	3,3681
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6409
Yuan Chinois	CNY	1	0,4261

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1287	3,4136
6 MOIS	3,1676	3,4680

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,99%
TMM
13/03/2025

8,00%
TID
13/03/2025

7,99%
TMM
Février 2024

7,00%
TRE
Février 2024

23,2
Milliard
Avoirs en devise
13/03/2025

102
Jours
d'importations
13/03/2025



Tunindex

10 658,33

Var. Année **7,08%**
08/03/2025

Tunindex 20

4 741,48

Var. Année **8,16%**
08/03/2025

Volume semaine **32,237** Million DT

Capitalisation **28,13** Milliard DT

PER marché **9,94**
(Janvier)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	8 122,86	8,69%
8300	Banques	7 591,09	9,54%
8500	Assurances	14 487,51	-4,77%
8700	Services Financiers	13 600,12	8,74%
5000	Services aux Consommateurs	3 436,02	9,84%
5300	Distribution	5 413,43	9,84%
3000	Biens de Consommations	8 542,76	5,64%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 424,18	5,70%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 799,06	5,45%
2000	Industries	1 842,16	0,27%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	805,26	-0,63%
1000	Matériaux de Base	5 592,81	9,53%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ASSAD		11,93%
BH LEASING		7,62%
BH BANK		5,22%
BH ASSURANCE		4,49%
SIPHAT		4,30%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

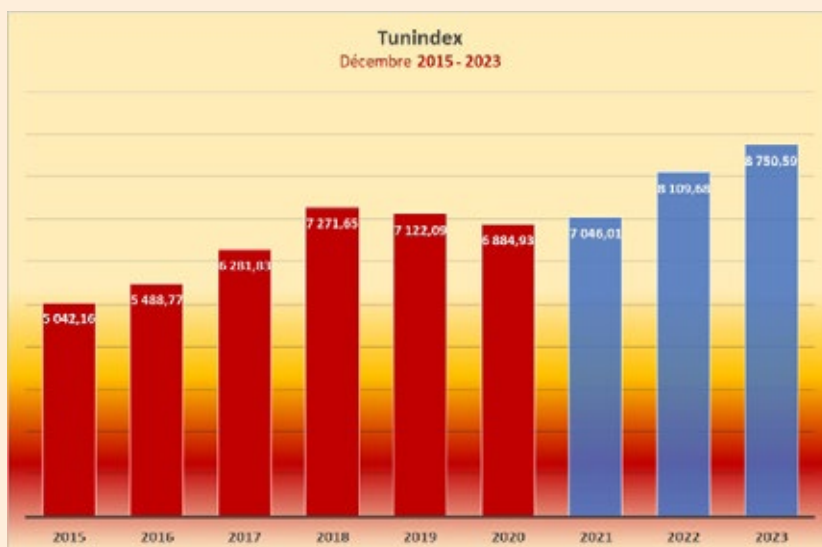
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SANIMED		-18,80%
ALKIMIA		-8,75%
STIP		-7,63%
EURO-CYCLES		-3,40%
MAGASIN GENERAL		-2,96%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL		-33,49%
SANIMED		-26,53%
UADH		-24,07%
STIP		-20,14%
SOTIPAPIER		-18,35%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
ASSAD		96,77%
ATTIJARI LEASING		40,73%
AETECH		36,84%
ATTIJARI BANK		32,84%
ARTES		24,39%



COTATIONS

			Clôture		07/03/2025				
Titres	Nominal	Titres admis	Décembre 2024	Semaine précédente	De la semaine	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)	
SOCIETES FINANCIERES								15 647,266	
BANQUES								13 106,501	
1	Amen Bank	5	34 920 000	36,900	39,000	38,200	-2,05%	3,52%	1 333,944
2	ATB	1	100 000 000	2,800	3,100	3,110	0,32%	11,07%	311,000
3	BH Bank	5	47 600 000	12,700	12,830	13,500	5,22%	6,30%	642,600
4	BIAT	5	40 800 000	93,830	99,900	101,000	1,10%	7,64%	4 120,800
5	BNA	5	64 000 000	8,180	8,790	8,730	-0,68%	6,72%	558,720
6	Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,190	5,050	5,130	1,58%	-1,16%	1 385,100
7	BTE (ADP)	20	1 000 000	3,350	3,880	4,000	3,09%	19,40%	4,000
8	STB	5	155 375 000	2,970	2,950	3,050	3,39%	2,69%	473,894
9	Attijari Bank	5	42 000 000	51,500	69,050	68,400	-0,94%	32,82%	2 872,800
10	UBCI	5	20 001 529	21,500	20,400	20,400	0,00%	-5,12%	408,031
11	UIB	5	32 560 000	22,300	22,510	22,700	0,84%	1,79%	739,112
12	Wifack Bank	5	30 000 000	9,000	8,600	8,550	-0,58%	-5,00%	256,500
ASSURANCES								1 313,214	
13	ASTREE	5	6 000 000	46,000	46,000	45,000	-2,17%	-2,17%	270,000
14	BH Assurances	5	2 660 000	49,000	49,000	51,200	4,49%	4,49%	136,192
15	STAR	10	2 307 693	178,000	162,480	162,490	0,01%	-8,71%	374,977
16	Tunis RE	5	20 000 000	8,200	7,950	7,900	-0,63%	-3,66%	158,000
17	Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	51,480	51,500	50,010	-2,89%	-2,86%	225,045
18	MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,150	5,890	5,960	1,19%	-3,09%	149,000
LEASING								803,248	
19	ATL	1	32 500 000	4,250	4,780	4,770	-0,21%	12,24%	155,025
20	BH Leasing	5	7 000 000	3,630	4,070	4,380	7,62%	20,66%	30,660
21	Best Lease	1	30 000 000	1,950	2,300	2,300	0,00%	17,95%	69,000
22	CIL	5	7 000 000	24,900	26,510	26,990	1,81%	8,39%	188,930
23	Hannibal Lease	5	11 000 000	7,400	7,400	7,400	0,00%	0,00%	81,400
24	Attijari Leasing	10	2 750 000	19,150	27,000	26,950	-0,19%	40,73%	74,113
25	Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	17,990	18,600	18,900	1,61%	5,06%	204,120
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								424,304	
26	PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	46,010	46,010	46,010	0,00%	0,00%	46,010
27	SPDIT Sicaf	1	28 000 000	12,000	12,780	13,200	3,29%	10,00%	369,600
28	Tuninvest Sicar	1	966 000	9,250	9,000	9,000	0,00%	-2,70%	8,694
INDUSTRIES								10 937,508	
HOLDING								2 308,436	
29	OneTech Holding	1	80 400 000	9,300	9,090	9,010	-0,88%	-3,12%	724,404
30	Poulina GH	1	180 003 600	8,680	8,840	8,800	-0,45%	1,38%	1 584,032
AGRO-ALIMENTAIRE								4 405,767	
31	Delice Holding	10	54 907 262	16,090	19,790	19,600	-0,96%	21,81%	1 076,182
32	LAND'OR	1	13 784 285	10,350	10,600	10,660	0,57%	3,00%	146,940
33	SFBT	1	268 125 000	11,600	11,900	11,870	-0,25%	2,33%	3 182,644
PHARMACEUTIQUE								237,176	
34	SIPHAT	5	1 800 000	4,210	3,950	4,120	4,30%	-2,14%	7,416
35	UNIMED	1	32 000 000	7,130	7,030	7,180	2,13%	0,70%	229,760
COMPOSANTS AUTOMOBILE								38,958	
36	ASSAD	1	24 000 000	0,620	1,090	1,220	11,93%	96,77%	29,280
37	STIP	3	4 207 824	2,880	2,490	2,300	-7,63%	-20,14%	9,678

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

			Clôture		07/03/2025				
Titres	Nominal	Titres admis	Décembre 2024	Semaine précédente	De la semaine	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)	
CIMENTIER								780,026	
38	Carthage Cement	1	343 624 940	2,190	2,200	2,220	0,91%	1,37%	762,847
39	Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,420	0,390	0,390	0,00%	-7,14%	17,178
CHIMIE								467,211	
40	Air Liquide	25	1 637 504	100,000	99,320	99,350	0,03%	-0,65%	162,686
41	ALKIMIA	10	3 947 253	17,600	16,920	15,440	-8,75%	-12,27%	60,946
42	ICF	10	2 100 000	99,000	112,300	115,990	3,29%	17,16%	243,579
INDUSTRIES DIVERSES								2 532,789	
43	Euro-Cycle	1	9 801 000	11,800	14,700	14,200	-3,40%	20,34%	139,174
44	MPBS	2	10 334 430	12,210	10,780	10,600	-1,67%	-13,19%	109,545
45	New Body Line	1	4 250 400	4,950	4,600	4,590	-0,22%	-7,27%	19,509
46	Office PLAST	1	14 662 164	1,650	1,550	1,610	3,87%	-2,42%	23,606
47	SAH Lilas	1	84 015 979	10,220	10,650	10,600	-0,47%	3,72%	890,569
48	Atelier Meubles Int	1	5 561 635	5,880	6,450	6,450	0,00%	9,69%	35,873
49	SIAME	1	15 444 000	3,580	3,360	3,370	0,30%	-5,87%	52,046
50	SANIMED	1,109	12 400 000	1,470	1,330	1,080	-18,80%	-26,53%	13,392
51	SOMOCER	1	40 656 000	0,410	0,400	0,410	2,50%	0,00%	16,669
52	SOTEMAIL	1	34 513 514	4,300	2,750	2,860	4,00%	-33,49%	98,709
53	SOTUVER	1	39 254 475	12,610	13,900	14,380	3,45%	14,04%	564,479
54	SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,450	4,420	4,450	0,68%	-18,35%	125,419
55	SOTRAPIL	5	4 138 200	15,080	17,150	17,350	1,17%	15,05%	71,798
56	TPR	1	50 000 000	6,330	7,140	7,440	4,20%	17,54%	372,000
IMMOBILIER								78,135	
57	SIMPAR	5	1 100 000	35,900	34,400	34,400	0,00%	-4,18%	37,840
58	SITS	1	15 600 000	1,900	2,010	2,010	0,00%	5,79%	31,356
59	ESSOUKNA	1	5 050 500	1,560	1,750	1,770	1,14%	13,46%	8,939
TECHNOLOGIE								89,012	
60	AETECH	1	2 223 334	0,190	0,250	0,260	4,00%	36,84%	0,578
61	TELNET Holding	1	12 130 800	6,000	7,110	7,290	2,53%	21,50%	88,434
SERVICES								1 644,275	
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								1 072,321	
62	ARTES	1	38 250 000	8,200	10,320	10,200	-1,16%	24,39%	390,150
63	CITY CARS	1	18 000 000	12,700	14,900	15,200	2,01%	19,69%	273,600
64	ENNAKL Automobile	1	30 000 000	10,610	11,350	11,590	2,11%	9,24%	347,700
65	UADH	1	36 953 847	0,540	0,400	0,410	2,50%	-24,07%	15,151
66	STA	1	2 000 000	21,000	22,590	22,860	1,20%	8,86%	45,720
AUTRES SERVICES								183,415	
67	CELLCOM	1	4 461 532	2,340	2,130	2,170	1,88%	-7,26%	9,682
68	TUNISAIR	1	106 199 280	0,370	0,360	0,370	2,78%	0,00%	39,294
69	SMART Tunisie	5	10 123 443	13,650	13,190	13,280	0,68%	-2,71%	134,439
TELECOMMUNICATIONS								103,029	
70	SOTETEL	5	4 636 800	6,990	7,070	7,080	0,14%	1,29%	32,829
71	Tawasol GH	1	108 000 000	0,640	0,660	0,650	-1,52%	1,56%	70,200
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								285,511	
72	Sotumag	1	13 200 000	6,250	6,250	6,290	0,64%	0,64%	83,028
73	Magasin General	1	15 777 070	6,990	7,100	6,890	-2,96%	-1,43%	108,704
74	Monoprix	2	25 345 736	3,550	3,650	3,700	1,37%	4,23%	93,779
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								28 229,050	
source: BVMT									



Mehdi Doghri

Co-Fondateur de la startup Tuniso-Londonienne «Save Your Wardrobe» et Co fondateur de «216 Capital Fund»

Acteurs de L'EXCELLENCE au service de la Tunisie



Dr. Imed Zitouni

Directeur d'Engineering chez Google



Mouna Aouri

Fondatrice et CEO de Woomentum Singapore



Infrastructures et égalité des genres un levier pour la croissance mondiale

L'égalité des sexes sur le marché du travail représente un enjeu économique majeur. Selon une récente analyse de la Banque mondiale, le produit intérieur brut (PIB) mondial pourrait connaître une hausse de plus de 20 % si les femmes accèdent aux mêmes opportunités que les hommes. Cependant, dans de nombreuses régions, les infrastructures existantes perpétuent les inégalités en ne répondant pas aux besoins spécifiques des femmes.

Des infrastructures inclusives pour une économie plus dynamique

L'accès universel aux transports, à l'internet et à l'énergie est essentiel pour permettre à chacun de vivre, de travailler et de prospérer. Pourtant, ces services de base ne sont pas toujours conçus de manière inclusive, ce qui limite l'autonomie des femmes et freine leur participation économique. La Banque mondiale souligne que

des infrastructures pensées pour l'égalité stimulent la productivité, améliorent l'éducation et renforcent l'indépendance financière des femmes, tout en ayant un impact positif sur la croissance macroéconomique.

Mobilité, connectivité et inclusion économique

Les infrastructures de transport jouent un rôle clé dans la mobilité et l'accès à l'emploi des femmes. Adapter les réseaux de transport

à leurs besoins spécifiques permet d'améliorer leur sécurité et leur participation à l'économie. De même, la fracture numérique reste un obstacle majeur : 244 millions de femmes de moins que d'hommes utilisent l'internet mobile, un écart particulièrement marqué en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, où 60 % des femmes restent privées d'un accès au numérique.

Selon les estimations, cette inégalité numérique pourrait coûter plus de 500 milliards de dollars de PIB à 32 pays à revenu faible ou intermédiaire au cours des cinq prochaines années. Favoriser l'accès aux technologies numériques permettrait d'ouvrir de nouvelles opportunités aux femmes, notamment en milieu rural, et de renforcer leur inclusion économique.

L'énergie, un moteur d'émancipation féminine

L'accès à une énergie fiable transforme le quotidien des femmes en améliorant leur sécurité, leur santé et leur accès à l'éducation et à l'entrepreneuriat. Pourtant, 675 millions de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à l'électricité, et 2,4 milliards ne disposent pas de moyens de cuisson propres, une situation qui impacte de manière disproportionnée les femmes.

Investir dans des projets énergétiques durables, adaptés aux besoins des familles et des entreprises dirigées par des femmes, est une priorité pour réduire ces inégalités. En développant des solutions modernes et accessibles, les pays peuvent non seulement favoriser l'inclusion économique des femmes, mais aussi stimuler l'innovation et remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs clés.

Un impératif pour une croissance inclusive

L'autonomisation des femmes à travers des infrastructures adaptées est un levier de développement économique et social. En intégrant la dimension de genre dans leurs politiques d'aménagement, les gouvernements et institutions internationales peuvent non seulement réduire les inégalités, mais aussi renforcer la croissance et l'innovation. Une approche inclusive des infrastructures est donc essentielle pour bâtir une économie plus juste et prospère.

En bref

Infrastructures et égalité des genres

- **Un potentiel économique énorme** : Le PIB mondial pourrait croître de +20 % si les femmes avaient un accès égal aux infrastructures et opportunités économiques.
- **Transport & numérique** : 244 millions de femmes de moins que d'hommes utilisent l'internet mobile, freinant leur inclusion économique.
- **Énergie & autonomisation** : 675 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité, impactant fortement les femmes.
- **Un levier pour l'innovation** : Investir dans des infrastructures inclusives favorise l'emploi, la productivité et la croissance durable.

« Investir dans des infrastructures pensées pour les femmes, c'est investir dans l'avenir. »



Gestion du stress

Comment la respiration profonde réduit le taux de cortisol ?

Dr. Afef Hammami, gériatre a alerté, ce vendredi, sur les conséquences néfastes de l'augmentation du taux de cortisol sur la santé, soulignant l'importance d'appliquer des techniques de respiration profonde et lente pour mieux gérer le stress.

Elle a expliqué à l'agence Tunis-Afrique-Presse (TAP) que le cortisol, une hormone stéroïde produite par les glandes surrénales, joue un rôle clé dans la réponse au stress, la régulation du métabolisme et les propriétés anti-inflammatoires. Cependant, un excès de

cortisol peut entraîner des effets délétères sur la santé. Parmi les symptômes d'un taux élevé, Dr. Afef Hammami cite l'élévation du taux de sucre dans le sang, la prise de poids, le gonflement du visage et du cou, l'hypertension artérielle, la faiblesse musculaire, l'ostéoporose, les troubles du

sommeil et de l'humeur, ainsi qu'une baisse de la réponse immunitaire.

La spécialiste a précisé que le cortisol est libéré en réponse à une menace perçue, provoquant une accélération du rythme cardiaque, une sécheresse buccale, des troubles gastriques et une sensation de panique. Elle a souligné que la respiration profonde peut "tromper" le cerveau en lui faisant croire que la personne est dans une situation confortable, aidant ainsi à réduire les effets du stress.

Dr. Hammami a également mis en garde contre un taux de cortisol trop bas, qui peut causer une hypotension artérielle, une fatigue chronique, des nausées et des changements dans la couleur de la peau. Elle a recommandé d'améliorer la qualité du sommeil, de mieux gérer les situations stressantes et de renforcer la résilience émotionnelle pour préserver un équilibre hormonal sain.

Le cortisol, souvent qualifié d'hormone du stress, est essentiel à la réaction de "combat ou fuite", une réponse naturelle et protectrice face au danger. Bien qu'une augmentation temporaire puisse fournir un regain d'énergie et de force, un déséquilibre prolongé peut avoir des conséquences graves sur la santé physique et mentale.

Averroès

La première clinique psychiatrique privée de Tunisie, baptisée Averroès, a ouvert ses portes il y a quelques jours. Cet établissement vise à renforcer l'infrastructure de santé mentale dans le pays, où les services psychiatriques étaient jusqu'ici principalement concentrés à l'hôpital public Razi de La Manouba.

La clinique Averroès, classée par le ministère de la Santé comme un établissement médical spécialisé en psychiatrie, est la première institution privée à offrir des services complets dans ce domaine.

La fondatrice, la psychiatre Afef Kraoud Cherrad, a déclaré à l'agence Tunis-Afrique-Presse (TAP) que la clinique propose une large gamme de services thérapeutiques, incluant des soins d'urgence, des consultations psychologiques, des diagnostics, ainsi qu'une hospitalisation avec une capacité de 25 lits.

Elle a souligné que l'objectif principal est de fournir un environnement sûr et confortable pour les patients psychiatriques, surtout face à la capacité limitée de l'hôpital Razi. Elle a expliqué que la clinique vise à répondre à la demande croissante en matière de santé mentale, un domaine où les infrastructures privées sont jusqu'ici inexistantes.



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Walid Erray

Head of Data science & Artificial Intelligence
du DataLab et de l'IA Factory Group au Crédit Agricole

Acteurs de
L'EXCELLENCE
au service de
la Tunisie



Aymen El Ghouli

Responsable du centre de compétences
digitales et d'innovation chez Thales



Dr. Moez Limayem

Président de l'Université de North Florida



Les bienfaits du jeûne

Réduction des inflammations et amélioration de la santé cardiovasculaire

Le jeûne contribue à réduire les inflammations dans le corps de 30 %, selon une étude scientifique internationale publiée en 2021, a fait savoir jeudi la spécialiste en gériatrie, Afef Hammami.

Dans une déclaration à l'agence TAP, Afef Hammami a souligné que le jeûne a plusieurs bienfaits dont la réduction des inflammations chroniques, l'amélioration de la sensibilité du corps à l'insuline et le renforcement du renouvellement cellulaire.

"Ces effets peuvent ainsi retarder l'apparition des signes du vieillissement et limiter les risques de maladies chroniques", a-t-elle expliqué.

Elle a, en outre, indiqué qu'une autre étude internationale publiée en 2020 avait démontré que le jeûne favorise la production de protéines qui protègent les cellules nerveuses, réduisant ainsi de 25 % l'apparition des signes de la maladie d'Alzheimer outre l'amélioration des fonctions

cardiovasculaires et la diminution de la pression artérielle ainsi que du taux de cholestérol dans le sang de 10 à 15 %.

Par ailleurs, la spécialiste a souligné l'importance d'adopter une alimentation équilibrée au moment de la rupture du jeûne et du shour, particulièrement chez les personnes âgées. "Cette alimentation doit être riche en protéines et en légumes, tout en évitant les sucres rapides et les aliments frits", a-t-elle précisé.



Nutrition et Ramadan

Pourquoi consommer du chocolat noir après l'iftar ?

La nutritionniste Ola Gargouri a recommandé, ce mercredi, aux élèves jeûneurs de consommer du chocolat noir après l'iftar pour sa riche teneur en magnésium bénéfique pour la santé des os, du cœur et de l'humeur et ce, spécialement pendant la période des examens.

Dans une déclaration à l'agence TAP, la spécialiste a aussi recommandé de consommer des fruits secs après l'iftar, car ils contiennent de l'oméga-3 et des graisses saines.

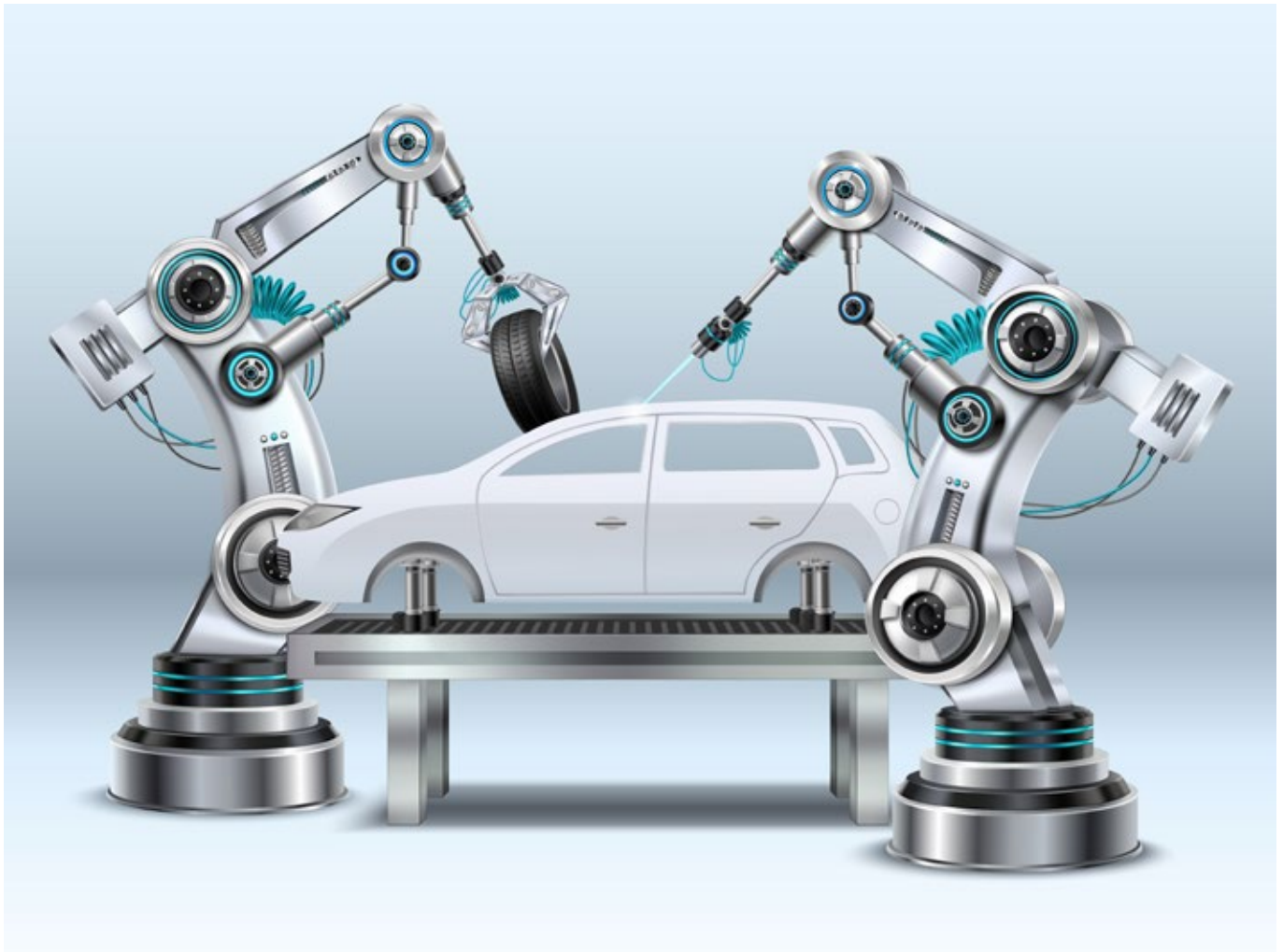
Pendant l'iftar, Gargouri souligne la nécessité de préparer un repas équilibré riche en céréales complètes, pour maintenir des niveaux stables de sucre dans le sang, de protéines et de légumes. Elle a, en outre, mis l'accent sur l'importance du shour qui doit comporter des fruits, du pain complet et des aliments riches en fibres et en protéines, tels que le lait et ses dérivés.

La nutritionniste a conseillé de limiter la consommation de café à deux tasses par jour et de boire des quantités importantes d'eau,

soit entre 1,5 et 2 litres.

Elle a, par ailleurs, expliqué que les maux de tête ressentis par les jeûneurs pendant la journée sont principalement dus à la consommation de sucres rapides au shour, ce qui réduit l'énergie physique et mentale, ainsi qu'au manque d'hydratation.

Selon Gargouri, l'envie de dormir immédiatement après l'iftar serait due à la consommation d'un repas déséquilibré, souvent riche en sucres rapides.



Innovation et emploi

Quel impact aura le partenariat Forvia-Tunisie ?

Présent en Tunisie depuis 2009, l'équipementier automobile français Forvia, 7ème fournisseur mondial de solutions pour l'industrie automobile, se propose d'intensifier ses

investissements qualitatifs dans le pays.

Le vice-président du groupe, Stéphane Noël, a fait le déplacement à Tunis pour informer la ministre de l'Industrie,

des Mines et de l'Énergie, Fatma Thabet Chiboub du projet du Forvia d'accélérer ses investissements dans les domaines des composants automobiles et du textile technique.



Stimuler l'innovation et la montée en gamme des industries locales.

Rappelons que les projets du groupe ont été déjà présentés à la ministre lors d'une première rencontre qui a eu lieu le 3 juillet 2024 à Tunis.

Lors de cette nouvelle rencontre, le ministère de l'industrie et le groupe Forvia ont convenu d'établir un partenariat qualitatif et stratégique visant à promouvoir la compétitivité de l'industrie des composants automobiles et des équipement automobiles à l'horizon 2027.

La Tunisie ambitionne de faire de l'industrie automobile un carrefour incontournable pour les investissements mondiaux.

Deux initiatives de partenariat explorées

Concrètement, deux initiatives ont été explorées. La première consiste en la mise en place d'un centre de recherche et développement dédié à l'équipement automobile. Selon, le communiqué publié à l'issue de cet entretien, ce projet a une dimension stratégique. Il vise à

"stimuler l'innovation et la montée en gamme des industries locales". La deuxième initiative s'inscrit, également, dans le même contexte. Il s'agit pour la Tunisie de bénéficier de la forte expertise innovatrice et technologique du groupe Forvia pour développer la « Taskforce Automotive Smart City ».

Ce projet, lancé en grande pompe, le 3 décembre 2024, par le ministère de l'industrie, porte sur la création d'une ville intelligente entièrement dédiée à l'industrie automobile, et ce, dans la cadre d'une vision de modernisation et de transformation industrielle. La Tunisie ambitionne de faire de l'industrie automobile un carrefour incontournable pour les investissements mondiaux dans ce domaine.

La Tunisie, site de composants automobiles incontournable

Pour mener à terme de tels projets technologiques innovants, le gouvernement tunisien s'est engagé à soutenir les investisseurs à travers des mesures facilitant l'intégration des chaînes de valeur locales et le renforcement de la compétitivité du secteur des équipements automobiles.

La Tunisie bénéficie, en outre, d'importants acquis et atouts. Avec un bon savoir-faire technique, une logistique

Taekwondo

Le taekwondoïste Firas Gattoussi s'est hissé à la première place du classement mondial pour le mois d'avril, dans la catégorie des -80 kg.

L'été dernier, Gattoussi s'est distingué en remportant la médaille d'or de sa catégorie, lors des jeux olympiques de Paris-2024.


De son côté, le Tunisien Khalil Jendoubi (-58 kg), médaillé de bronze à Paris, a pris la troisième place au classement mondial de sa catégorie.

Outre la médaille de bronze de Paris-2024, Jendoubi avait décroché l'argent lors des jeux de Tokyo-2020+1.

acceptable, une main-d'œuvre qualifiée et des coûts de production maîtrisés, le pays a pu se frayer, un demi siècle durant, un chemin vers le rang d'acteur de la chaîne d'approvisionnement mondiale de composants automobiles.

Relever les défis de l'adaptation et de l'innovation

La Tunisie, qui occupe la 2ème place en Afrique dans le secteur des composants automobiles, est, de nos jours, capable de produire une large gamme de composants automobiles, entre pièces mécaniques et systèmes électroniques, ainsi que les composants électriques.

 **Un partenariat qualitatif et stratégique visant à promouvoir la compétitivité de l'industrie des composants automobiles.**

Les composants automobiles produits par 300 entreprises tunisiennes qui emploient 100.000 personnes équiperont aujourd'hui 7 voitures sur 10 à travers le globe. Ce marché génère au pays un volume d'exportations de 3 milliards de dollars selon le ministère tunisien de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines.

Abstraction faite de ces atouts, la Tunisie est appelée à relever le défi de s'adapter aux nouveaux déterminants de l'investissement direct étranger (IDE).

Sous la forte pression du réchauffement climatique, de l'intelligence artificielle et de la pandémie du Corona virus Covid 19, les déterminants de l'investissement direct étranger (IDE) ont beaucoup changé. Sans effacer totalement les anciens déterminants, en l'occurrence: les bas salaires et les bas coûts de production, de nouveaux critères sont apparus.

Il s'agit, principalement, de l'exigence d'une main d'œuvre à qualification numérisée, d'une production respectueuse de l'environnement et de la sécurisation des chaînes d'approvisionnement et l'option pour des sites de production de proximité (nearshoring).

Le partenariat avec un groupe comme l'équipementier Forvia s'inscrit justement dans cette nouvelle orientation.

Abou SARRA

En bref

Forvia renforce sa présence en Tunisie : Un partenariat stratégique pour l'industrie automobile

- **Forvia en Tunisie :** Présent depuis 2009, le 7e fournisseur mondial d'équipements automobiles souhaite intensifier ses investissements.
- **Deux initiatives majeures :**
 - Création d'un centre R&D pour stimuler l'innovation locale.
 - Lancement de la Taskforce Automotive Smart City pour moderniser l'industrie.
- **Chiffres clés :**
 - 300 entreprises tunisiennes, 100 000 emplois
 - 7 voitures sur 10 équipées de composants tunisiens
 - 3 milliards \$ d'exportations
 - Ambition : Faire de la Tunisie un hub incontournable de l'industrie automobile mondiale.

Réforme des chèques en Tunisie : Les nouvelles obligations des banques et des émetteurs

La Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) n° 2024-14 concernant les Obligations des banques en matière de transactions par chèque, a fixé, dans son chapitre 6, les dispositions transitoires qui devraient accompagner cet amendement.

En effet, la loi n°2024-41 du 2 août 2024, modifiant et complétant certaines dispositions du code de commerce et portant principalement sur la nouvelle réglementation des chèques, a institué des dispositions transitoires pour les tireurs de chèques sans provision faisant l'objet de poursuites judiciaires ou ayant subi des condamnations pour délit d'émission de chèque sans provision et pour lesquels, un certificat de non-paiement ou un protêt faute de paiement a été établi avant la date de publication de cette loi au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

En vertu des dispositions de l'article 6 de cette loi, les banques sont tenues d'accepter la régularisation faite par les tireurs de chèques concernés par ces dispositions transitoires ou par leurs mandataires conformément aux conditions et procédures prévues par les nouvelles dispositions du Code de Commerce et de remettre au tireur une attestation de régularisation une fois que le montant du chèque ou son reliquat a été payé. Les tireurs de chèques concernés par ces dispositions transitoires sont exemptés, lors de la régularisation, du

paiement des intérêts, de l'amende et des frais d'huissier notaire.

Il est à noter que la constatation de la régularisation et par conséquent l'arrêt du procès ou des poursuites ou l'exécution de la peine et le recouvrement par le tireur de la faculté de détenir et d'utiliser les formules de chèques, sont du ressort du ministère public ou du tribunal saisi de l'affaire. Les banques doivent donc s'abstenir de délivrer de nouvelles formules de chèques au tireur jusqu'à ce que la BCT les informe de la levée de l'interdiction.

Pour les personnes ayant émis des chèques sans provision et pour lesquels un certificat de non-paiement a été établi avant la date de publication de la loi n°2024-41 ou après son entrée en vigueur les banques ne sont plus tenues de transmettre leurs dossiers au ministère public. Les poursuites pénales pour délit d'émission de chèque sans provision ne peuvent en effet être engagées que sur plainte du bénéficiaire.

Il est à rappeler que la dépénalisation des chèques sans provision dont le montant est égal ou inférieur à 5000 dinars prévue par le Code de Commerce ne concerne que les personnes ayant émis des chèques sans provision pour lesquels un certificat de non-paiement ou un protêt faute de paiement a été établi au siège de la banque après le 2 février 2025, soit 6 mois après la date de publication de la loi n°2024-41 au JORT.

La loi n°2024-41 prévoit des dispositions transitoires sur le sort des chèques émis selon les formules établies avant l'entrée en vigueur de cette loi, c'est-à-dire les chèques qui ne comportent pas les mentions obligatoires prévues à l'article 410 bis (nouveau) du Code de Commerce.

Les banques doivent continuer à accepter le paiement de ces chèques et les présenter au paiement au plus tard 6 mois après la date d'entrée en vigueur de cette loi, et à se conformer aux procédures relatives aux incidents de paiement y afférents suivant les nouvelles dispositions du Code de Commerce et aux dispositions de la circulaire du 21 novembre 2024 de la BCT, à l'exception des dispositions relatives à la plateforme électronique et à la demande de réservation du solde par le bénéficiaire.

Passé ce délai, c'est-à-dire après le 2 février 2025, ces formules perdent leur valeur en tant que chèques et les banques doivent refuser leur paiement ou accepter leur présentation au paiement.

Si toutefois ces chèques sont présentés au paiement après cette date, leur rejet s'effectue conformément aux dispositions du deuxième chapitre de la circulaire de la BCT, sans réservation de la provision et sans suivre les procédures relatives aux incidents de paiement.

Hyundai Tunisie

Moins de taxes, plus de vert !

À partir du 1^{er} Mars,
**Puissance fiscale réduite sur
les trois versions de l'IONIQ 5!**



Puissance fiscale initiale	Puissance fiscale corrigée
9 cv	3 cv
19 cv	5 cv
21 cv	6 cv

de calcul fiscal pour les véhicules électriques afin de faciliter l'accès à une mobilité durable et réduire les charges financières liées à l'utilisation de ces véhicules.

Pour les entreprises et les flottes, ce nouvel allègement fiscal se révèle particulièrement avantageux : en réduisant la puissance fiscale sous le seuil des 9 CV, il devient possible pour les professionnels de bénéficier de dispositifs d'amortissement financier pour l'achat de véhicules électriques. Ce cadre fiscal renouvelé est donc une opportunité pour les entreprises de réduire leurs coûts opérationnels tout en contribuant activement à la transition écologique, et ce, en intégrant des véhicules plus respectueux de l'environnement dans leurs parcs automobiles.

De plus, Hyundai Tunisie s'engage à accompagner cette transition de manière proactive en prenant en charge la rectification des puissances fiscales sur les cartes grises déjà établies pour les véhicules électriques déjà commercialisés. Les clients existants pourront ainsi profiter

Alpha Hyundai Motor, distributeur officiel de la firme automobile sud-coréenne Hyundai en Tunisie a le plaisir d'informer ses clients que, conformément aux nouvelles réglementations récemment adoptées par l'Agence Technique des Transports Terrestres (ATTT) et le Ministère des Transports, les puissances fiscales de plusieurs modèles de véhicules électriques

Hyundai ont été ajustées, entraînant une réduction significative des coûts d'usage pour les utilisateurs.

Cette révision résulte d'un travail conjoint entre la Direction Générale des Douanes, via sa direction du tarif, et l'ATTT. Ensemble, ces institutions ont entrepris une révision du barème



des nouveaux avantages fiscaux sans frais supplémentaires, garantissant une expérience client fluide et équitable.

Ces nouvelles mesures, en vigueur immédiatement, apportent des ajustements significatifs aux puissances fiscales de plusieurs modèles Hyundai, permettant aux propriétaires de bénéficier de coûts fiscaux plus avantageux et renforçant les avantages liés à la possession d'un véhicule électrique Hyundai. Les modèles et les réductions appliquées sont les suivants :

Type	Modèle	Puissance fiscale initiale	Puissance fiscale corrigée
K281HF	Kona EV	11 cv	3 cv
KM81BF	IONIQ5	9 cv	3 cv
KM81CP	IONIQ5	19 cv	5 cv
KR81FP	IONIQ5	21 cv	6 cv

En réduisant la puissance fiscale de ces modèles, Hyundai Tunisie espère alléger la charge fiscale de ses clients, tout en soutenant les initiatives locales de promotion des véhicules électriques. Ces nouvelles valeurs fiscales, nettement réduites, permettent de diminuer les frais d'immatriculation et les taxes annuelles des modèles concernés, rendant ainsi l'acquisition d'un véhicule électrique Hyundai abordable.

Hyundai Tunisie reste activement impliqué dans sa démarche

de promotion d'une mobilité respectueuse de l'environnement. Nos modèles électriques, comme la Kona EV et la gamme IONIQ5, sont conçus pour offrir une performance optimale et un confort de conduite unique, tout en répondant aux exigences environnementales actuelles. Avec ces révisions fiscales, Hyundai Tunisie poursuit sa mission de rendre la mobilité électrique accessible au plus grand nombre, en aidant ses clients à économiser et en participant activement à la réduction de l'empreinte carbone.

Les équipes de Hyundai Tunisie se tiennent à la disposition de leurs clients pour les accompagner dans leur choix de véhicules électriques et pour répondre à toutes les questions concernant les nouvelles puissances fiscales. Rendez-vous dans les showrooms Hyundai pour découvrir la gamme électrique et pour bénéficier des conseils des experts en mobilité durable.

Ensemble, contribuons à une Tunisie plus verte et construisons l'avenir de la mobilité.

Football

La Fédération internationale de football (FIFA) a annoncé qu'elle distribuera un milliard de dollars aux 32 équipes participantes à la Coupe du Monde des Clubs 2025, en s'appuyant sur les retombées économiques de la compétition.

Selon l'instance dirigeante du football mondial, le budget révisé de cet événement inclut deux milliards de dollars de revenus générés par la compétition. La FIFA précise que cette édition marquera une nouvelle ère pour le football de clubs à l'échelle internationale, avec un mécanisme de solidarité mis en place pour soutenir les clubs du monde entier.

Prévu aux États-Unis du 14 juin au 13 juillet 2025, ce tournoi réunira 32 équipes déterminées à décrocher le titre de champion du monde.

Dans un communiqué, le président de la FIFA, Gianni Infantino, a souligné l'importance de cette compétition, affirmant qu'elle apportera un soutien inédit aux clubs participants. Il a également insisté sur le fait que l'intégralité des revenus générés sera redistribuée aux équipes engagées et à travers un fonds de solidarité destiné à soutenir le football à l'échelle mondiale.



FIRST 5G-CONNECTED
CAR IN TUNISIA



THE
5



Ooredoo Tunisie et BMW annoncent une expérience connectée inédite

Le 4 mars 2025 – Ooredoo Tunisie et le groupe BMW sont fiers d'annoncer un partenariat stratégique visant à offrir aux conducteurs et passagers des véhicules BMW et MINI en Tunisie une expérience connectée inédite. Grâce à cette collaboration, Ooredoo Tunisie,

reconnu comme l'un des meilleurs réseaux en termes de qualité et de vitesse, permet désormais à ses clients d'accéder à une connectivité complète incluant la voix, les données et le Wi-Fi via la technologie eSIM, directement dans leurs véhicules BMW et MINI.

Bientôt, les conducteurs de BMW et MINI pourront profiter de cette technologie de pointe pour connecter leur véhicule à un réseau sans fil haut débit, et ce, sans avoir à utiliser un téléphone portable ou un point d'accès Wi-Fi. Cette solution permet une expérience de conduite encore



plus fluide, avec des appels de qualité supérieure et un accès à Internet pour les passagers, grâce à une bande passante élevée et une latence réduite.

"Nous sommes extrêmement heureux de ce partenariat avec le groupe BMW, un acteur de renommée mondiale de l'automobile de luxe via son importateur officiel Ben Jemâa Motors. Ce partenariat renforce notre engagement à fournir une connectivité de qualité supérieure à nos clients et à repousser les limites de l'innovation en Tunisie," a déclaré **Sunil Mishra, CMO de Ooredoo Tunisie**. "Avec l'intégration de la technologie eSIM dans les véhicules BMW et MINI, nous ouvrons la voie à une expérience utilisateur unique, où la connectivité devient aussi simple et fluide qu'avec une montre connectée."

Grâce à l'intégration de la technologie eSIM dans les derniers modèles BMW et MINI, les clients peuvent désormais connecter leurs appareils mobiles au véhicule de manière transparente, tout comme une montre connectée. L'eSIM est directement associée à l'identifiant BMW ou MINI du client, qui pourra ainsi activer cette fonctionnalité dans tous les véhicules BMW ou MINI compatibles dans le monde entier. Les conducteurs peuvent

désormais appeler, naviguer sur Internet et utiliser leurs services numériques préférés, sans jamais se soucier du point d'accès Wi-Fi. "Chez Ben Jemâa Motors, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles façons d'enrichir l'expérience de nos clients. Ce partenariat avec Ooredoo Tunisie marque une étape importante pour offrir des solutions de connectivité avancées à nos conducteurs," a déclaré **HAMID KHAMMAR Chef des ventes et responsable produit chez Ben Jemâa Motors**. "L'activation de l'eSIM dans nos véhicules va non seulement améliorer la qualité des appels et de la navigation, mais aussi transformer la manière dont nos clients interagissent avec leurs véhicules au quotidien."

Ooredoo Tunisie devient ainsi le premier opérateur en Tunisie et en Afrique, et l'un des pionniers mondiaux, à proposer la technologie eSIM dans les véhicules BMW et MINI. Ce partenariat marque un tournant pour la connectivité automobile et ouvre de nouvelles perspectives pour une expérience de conduite hautement connectée et personnalisée.

Cette technologie sera progressivement déployée sur l'ensemble de la gamme BMW et MINI au cours de l'année 2025.

Liban

La Banque mondiale (BM) a estimé à 11 milliards de dollars le coût de la reconstruction et du redressement du Liban, après une agression dévastatrice de l'armée sioniste qui a duré plusieurs mois, selon un rapport rendu public vendredi par la BM.

"Les besoins en reconstruction et en redressement à la suite du conflit qui a touché le Liban sont estimés à 11 milliards de dollars", indique la BM dans ce rapport qui "évalue les dommages, les pertes et les besoins dans dix secteurs à travers l'ensemble du pays".

La Banque mondiale a ajouté que sur les 11 milliards de dollars, 3 à 5 milliards devront être financés par des fonds publics, dont un milliard destiné aux infrastructures.

Selon le même rapport, les gouvernorats de Nabatieh et du sud du pays ont été les plus impactés par l'agression sioniste, suivis du Mont-Liban (incluant la banlieue sud de Beyrouth).

Par ailleurs, "un financement privé de 6 à 8 milliards de dollars sera requis, principalement dans les secteurs du logement, du commerce, de l'industrie et du tourisme", ajoute la banque.



HORS-SÉRIE

Magazine numérique

+20K

Exemplaires (Par édition)





Le 8 mars

Un engagement renouvelé pour l'autonomisation des femmes en Tunisie

Chaque année, le 8 mars nous offre l'occasion de célébrer les acquis des femmes, de mesurer les avancées et de rappeler les défis persistants pour l'égalité des genres. En Tunisie, pays historiquement en avance sur de nombreux droits des femmes dans la région, la question de l'autonomisation féminine reste un enjeu crucial. Si des progrès notables ont été réalisés, ils ne doivent pas masquer les

disparités qui subsistent et les défis qui restent à relever pour parvenir à une égalité réelle et durable.

Un contexte tunisien contrasté

La Tunisie a été pionnière dans la région en matière de droits des femmes grâce à des réformes historiques telles que le Code du Statut Personnel de 1956, qui a aboli la polygamie et renforcé les droits des femmes en matière de

mariage et de divorce. Toutefois, malgré ces avancées législatives, la mise en application effective de ces droits reste inégale selon les régions et les milieux sociaux. Le taux de participation des femmes au marché du travail demeure faible (autour de 28 %), et les inégalités salariales persistent. Trop souvent, les femmes occupent des emplois précaires, sous-payés et sans protection sociale adéquate.

Dans les zones rurales, les femmes font face à une précarité accrue, souvent exacerbée par le manque d'accès aux ressources financières, aux opportunités entrepreneuriales et à des infrastructures adaptées, telles que les transports et les services de garde d'enfants.

La crise économique actuelle et les tensions sociales ont aussi un impact disproportionné sur les femmes, notamment en ce qui concerne l'emploi informel et la sécurité sociale. À cela s'ajoute une réalité inquiétante : les violences basées sur le genre, qui continuent de toucher un nombre alarmant de femmes et de jeunes filles. Malgré l'adoption de la loi 58-2017 sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, les mécanismes de protection et d'accompagnement restent insuffisants, faute de moyens adéquats et de coordination entre les différents acteurs.

Les défis de l'autonomisation des femmes

L'autonomisation des femmes en Tunisie ne peut être envisagée uniquement sous l'angle juridique. Elle doit être soutenue par des politiques publiques fortes, des investissements ciblés et un changement de mentalités au sein de la société. Plusieurs défis majeurs restent à relever :

- L'accès à l'éducation et à la

formation professionnelle :

Bien que le taux de scolarisation des filles soit élevé, leur orientation vers des secteurs d'avenir comme les sciences, la technologie et l'innovation reste limitée. Il est crucial d'encourager leur présence dans des domaines à forte valeur ajoutée et de favoriser leur employabilité.

- L'inclusion économique et financière :

Les femmes rencontrent encore des difficultés pour accéder aux financements et aux crédits bancaires, limitant leur capacité à entreprendre et à développer des projets économiques. Des solutions telles que le microcrédit et les coopératives féminines doivent être renforcées.

- Le partage des responsabilités familiales :

La double charge que portent les femmes entre leur travail et leurs responsabilités domestiques reste un frein majeur à leur progression professionnelle. Encourager une meilleure répartition des tâches au sein des foyers et la mise en place de structures de garde adaptées est indispensable.

- La lutte contre les stéréotypes de genre :

L'image de la femme dans les médias et la culture populaire influence profondément la perception de son rôle dans la société. Il est nécessaire de promouvoir des

représentations valorisantes et diversifiées des femmes dans tous les secteurs d'activité.

Vers une société plus inclusive et égalitaire

Les avancées en matière de droits des femmes ne peuvent se faire sans une mobilisation collective. Il est essentiel que les entreprises, les institutions publiques et la société civile travaillent ensemble pour garantir un accès équitable aux opportunités économiques, sociales et politiques. Une société inclusive ne peut se construire sans une reconnaissance pleine et entière de la contribution des femmes à tous les niveaux.

En ce 8 mars, rappelons que l'égalité femmes-hommes ne se résume pas à une question de droits, c'est aussi un levier essentiel pour la prospérité collective. En garantissant aux femmes un accès équitable aux opportunités économiques et sociales, nous renforçons non seulement leur autonomie, mais nous bâtissons aussi une Tunisie plus forte, plus résiliente et plus juste. L'autonomisation des femmes ne doit pas être un simple objectif, mais une réalité tangible, portée par des actions concrètes et un engagement sans faille de toutes et tous.

Par Zahra Ben Nasr, Présidente de FACE Tunisie



Épargne

Placements

Épargne retraite

Le Guide
2024



«La Tunisie chante»

Pourquoi cette édition 2025 du festival est-elle si attendue ?

A la veille de l'ouverture, demain samedi 8 mars 2025, à Tunis, de la 23ème édition du Festival de la Chanson Tunisienne (8-11 mars 2025), la scène musicale au grand complet s'apprête à célébrer cet événement qui a façonné l'identité musicale du pays et qui, malgré une interruption de douze années, a tenté d'insuffler une nouvelle âme à la chanson tunisienne, née au croisement des notes, des paroles, des compositions, des arrangements et des voix. Un festival qui porte en lui non

seulement la mémoire d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi l'ambition de redonner de nouvelles ailes à la chanson tunisienne.

Repères clés : de la naissance à la résurgence

Une nouvelle page s'ouvre avec cette 23ème édition en 2025, poursuivant une histoire qui remonte aux années 1960, lorsque l'idée d'un festival dédié à la chanson tunisienne a commencé à germer avec le lancement de plusieurs initiatives

ponctuelles qui ont alors vu le jour, à commencer par le festival "Saliha" initié par la Radio nationale, et plus tard le Festival Ali Riahi, en 1979, ou les "Soirées de Carthage".

Sans oublier le rôle de premier plan joué par de nombreuses sommités musicales pour ne citer qu'Ahmed El Ouafi et Salah El Mehdi. L'année 1972 fut marquée par la suite par la naissance des clubs de "La jeunesse musicale".

En 1986, a été lancée la "Semaine de la Musique Tunisienne",

un événement créé dans le but de réunir artistes, poètes, musiciens, chanteurs, paroliers, compositeurs et divers acteurs de la scène musicale tunisienne, avant que le maestro, Fethi Zghonda, ne lance, en 1987, la toute première édition du "Festival de la Musique Tunisienne" qu'il dirigea jusqu'à la 8ème édition en 1994 (avec un intermède en 1992, édition dirigée par Khalil Mahfoudh).

« La chanson tunisienne est un héritage vivant, entre mémoire et renouveau. »

Depuis, plusieurs grands noms ont pris les rênes du festival: Feu Ahmed Achour (9ème édition-1996), Mohamed Boudhina (11ème édition-1999), Riadh Marzouki (12ème édition-2000), Abdelkrim Shabou (13ème édition-2001), Hamadi Ben Othman (14ème édition-2002), alors que Sonia Mbarek en prit la direction de la 16ème édition en 2005 et jusqu'à la 19ème, en 2008, une année charnière qui marqua le début d'une longue pause, de 2008 à 2020.

Il fallait attendre jusqu'à 2021, une année qui a marqué un tournant décisif dans l'histoire du festival, pour renaître de ses cendres et signer son grand retour, avec une vingtième édition portant le nom du "Festival de la

Chanson tunisienne" avant de connaître une nouvelle pause en 2022. Une deuxième reprise est annoncée en 2023 avec une 21ème édition placée sous le signe des retrouvailles, tissant un pont entre hier et aujourd'hui.

Inscrite dans un contexte particulier, à la lumière des événements tragiques dans la bande de Gaza, la 22ème édition, en 2024, prend une dimension "engagée".

Nourrie de l'ambition d'apporter un nouvel élan en s'inspirant des expériences passées tout en valorisant l'héritage musical tunisien, l'édition 2025 placée sous le signe "La Tunisie chante" s'annonce encore plus fédératrice, mettant en avant des jeunes talents et des artistes confirmés autour d'esthétiques musicales variées.

« Le Festival de la Chanson Tunisienne : un tremplin pour la nouvelle génération d'artistes. »

Une nouveauté, les "open mic", lancés dès le 28 février dernier dans les 24 gouvernorats du pays, avec la participation des Instituts supérieurs de musique et de danse, des conservatoires de musique, des professionnels du secteur et des talents amateurs

et émergents, ont permis d'ouvrir largement la scène à des voix plurielles, porteuses d'un héritage vivant et d'une créativité prometteuse.

« Du oud à la guitare électrique, la chanson tunisienne continue d'évoluer sans perdre son âme. »


Cette initiative a permis d'entendre, dans différents coins du pays, des œuvres et des voix portées par une même passion pour le patrimoine musical tunisien. Du malouf aux sonorités du oud, du qanun ou du violon, en passant par des fusions contemporaines avec la batterie, la guitare, l'orgue et le piano, cette opération en pré-ouverture est venue rapprocher davantage la chanson tunisienne auprès des jeunes, futurs porteurs du flambeau.

Une orientation qui cadre d'ailleurs avec la stratégie du ministère des affaires culturelles, illustrée notamment par le lancement, fin 2024, d'une nouvelle tradition : le rendez-vous mensuel "Ain Mhabba", conçu pour raviver la chanson tunisienne sous toutes ses formes et expressions.

Re/penser l'avenir, ouvrir des horizons pour que le Microphone soit une voie d'envol

Avant l'ouverture de la programmation musicale demain, le comité d'organisation a tenu, dans la soirée ramadanesque du 6 mars 2025, au palais "Ennejma Ezzahra" à Sidi Bou Said, une conversation portée par de multiples voix d'artistes, de créateurs et de professionnels, sur l'avenir de la chanson tunisienne. Les discussions ont porté sur les préoccupations majeures du secteur et sur les défis actuels, en mettant en lumière des enjeux cruciaux pour le développement du contenu et de la qualité, que ce soit aux niveaux de l'interprétation vocale qu'instrumentale.

Au cœur de ces échanges, des réflexions ont été soulevées à propos notamment des moyens de soutenir la création musicale tunisienne et d'élargir la diffusion de la chanson tunisienne à la lumière d'un paysage de plus en plus globalisé.

 **« Chaque édition du festival tisse un lien entre le passé et l'avenir musical du pays. »**

Afin de prolonger cette réflexion, une rencontre est prévue le 13 mars sous le titre "Le festival et après ?". Se voulant un cadre d'évaluation, elle se penchera sur les perspectives futures du festival, en tant que plateforme incontournable pour la promotion

de la chanson tunisienne. L'objectif est de réfléchir à son fonctionnement, à ses mécanismes et à son rôle en tant que tremplin pour les paroliers, compositeurs, arrangeurs, musiciens et interprètes, futurs dépositaires de la chanson tunisienne. Cette rencontre sera l'occasion de nourrir les débats sur les orientations à re/définir afin de garantir le succès de cet événement artistique phare et d'ouvrir des horizons, afin que le Microphone soit une voie d'envol. De sa naissance à sa résurgence, le festival de la chanson

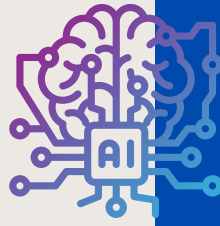
tunisienne est parvenu contre vents et marées, à inscrire son empreinte dans l'histoire musicale du pays. Mais son véritable souffle réside dans l'avenir. Un avenir qui dépend d'une vision à re/penser dans une approche plus stratégique, pour offrir à la chanson tunisienne un horizon où elle pourra s'épanouir, se réinventer et continuer à vibrer, portée par ceux et celles qui lui donneront demain de nouvelles ailes, aux couleurs d'antan et au gré du temps.

En bref

Festival de la Chanson Tunisienne 2025 : Un Rendez-vous Musical Incontournable

- **Un événement historique :**
 - Créé en **1987**, après plusieurs initiatives musicales depuis les années 1960.
 - Longue pause entre **2008 et 2020**, puis reprises en **2021 et 2023**.
 - 2025 : une **23ème édition** placée sous le signe «**La Tunisie chante**».
- **Chiffres clés & Nouveautés :**
 - **«Open Mic»** : des sélections dans les **24 gouvernorats** pour révéler de nouveaux talents.
 - **Hommage au patrimoine** : malouf, instruments traditionnels et fusions contemporaines.
 - **Débats & perspectives** : réflexion sur l'avenir de la chanson tunisienne le **13 mars**.
- **Objectif** : Réinventer la chanson tunisienne en alliant mémoire et modernité !

*ils Ont
Dit...*



Technologie

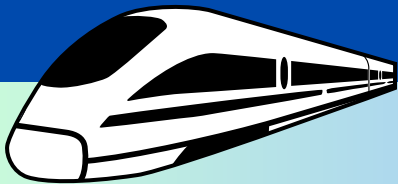
L'indépendance technologique d'un pays passe par la valorisation de ses talents et l'inclusion de toutes ses compétences, qu'elles soient locales ou issues de la diaspora.

Hakim Ben Lagha

Ingénieurs

Former des ingénieurs de haut niveau avec des fonds nationaux et des prêts internationaux pour ensuite les voir partir sans retour... Est-ce un modèle viable ou une illusion économique ? L'excellence ne doit pas être une simple vitrine, mais un moteur de développement pour notre propre pays

Sami AYARI - Reconnect



TGV

Investir dans les infrastructures de transport, c'est investir dans l'avenir d'un pays. Un TGV en Tunisie ne serait pas qu'un simple projet ferroviaire, mais une révolution pour l'économie, le tourisme et la mobilité de toute une nation.

Kamel Madouri - Chef Gouvernement

Inclusion



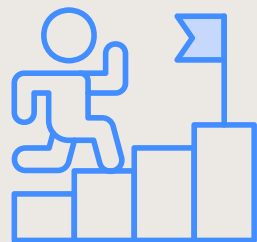
Les femmes rencontrent encore des difficultés pour accéder aux financements et aux crédits bancaires, limitant leur capacité à entreprendre et à développer des projets économiques. Des solutions telles que le microcrédit et les coopératives féminines doivent être renforcées.

Zahra Ben Nasr, Présidente de FACE Tunisie

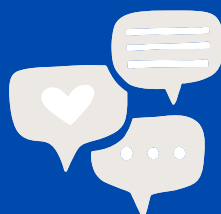
Challenge

Chaque défi que j'ai affronté est devenu une motivation. Je veux offrir aux patients un soutien adapté et accessible. Avec Health HUB, notre mission est d'améliorer la qualité de vie des patients dialysés et de développer plus de services médicaux essentiels.

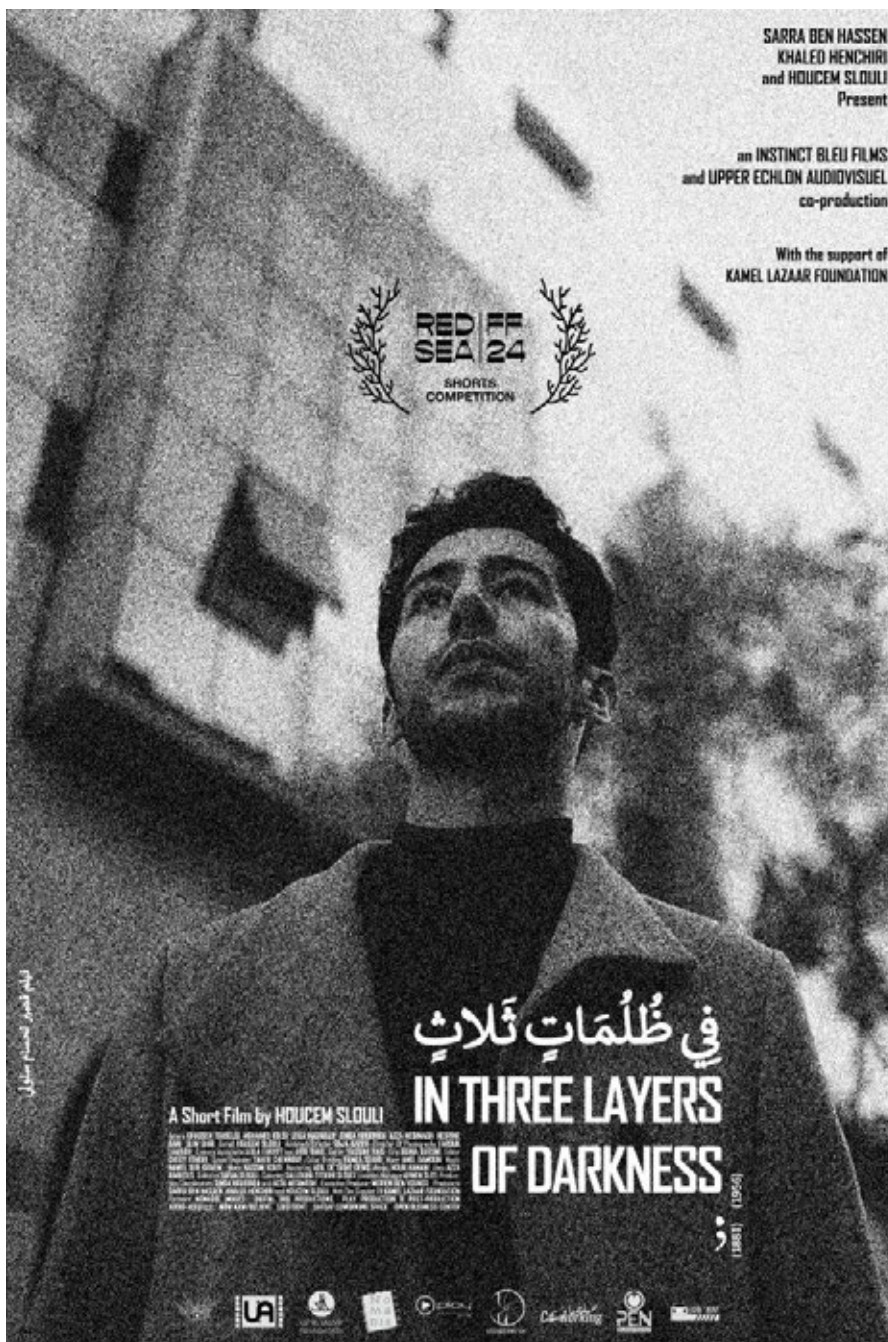
Ahmed Dridi - Fondateur de Health HUB



*L'excellence ne doit pas être une simple vitrine,
mais un moteur de développement pour notre propre pays*



Le cinéma tunisien brille au FIFF 2025 avec « In Three Layers of Darkness » et « Ashkal »



Deux films tunisiens figurent dans la compétition et la sélection officielle de la 39ème édition du Festival International du Film de Fribourg (FIFF, Suisse), qui se tiendra du 21 au 30 mars 2025, avec au programme 108 films issus de 52 pays du monde entier notamment d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est.

Dans la liste des 16 courts métrages en provenance de 15 pays sélectionnés pour la compétition officielle "Courts-métrages", figure le court métrage fiction tunisien "In Three Layers of Darkness" (في ظلمات ثلاث, titre en arabe) de Houcem Slouli. En vue d'encourager les grandes signatures de demain et d'offrir au public des œuvres portées par une nouvelle vague de talents, cette compétition met en avant seize courts métrages répartis en trois programmes (fiction, documentaire ou animation).

Le jury de cette section est composé du réalisateur et analyste des mythologies modernes Alexandre O. Philippe, du cinéaste et scénariste Tamer

Ruggli (Egypte-Suisse) et de l'actrice bâloise Sarah Spale.

De son côté, le long métrage fiction "Ashkal", un thriller policier de Youssef Chebbi sera présenté dans la section parallèle "Cinéma de genre" dans la catégorie "Meurtres et mystères". Première section annoncée de cette 39ème édition, cette sélection met à l'honneur des films d'enquête venus du monde entier. Tantôt ludiques et jubilatoires, tantôt sombres et pleins de suspense, ces récits énigmatiques bousculent les idées préconçues grâce à des choix cinématographiques et narratifs subtils, visant à orienter – ou à troubler – la perception du spectateur dans sa quête de vérité.

Cette année, les 28 grandes premières -mondiale, suisse, européenne- de la compétition internationale -12 longs et 16 courts- offrent une riche diversité d'origines : Argentine, Bhoutan, Brésil, Cambodge, Chine, Colombie, Egypte, Inde, Iran, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Liban, Malaisie, Mexique, Nigéria, Pérou, Sénégal, l'Ukraine et la Tunisie, représentée par "In Three Layers of Darkness" de Houcem Slouli, qui sera projeté en première européenne.

Fondé en 1980, le Festival International du Film de Fribourg vise à travers sa programmation

à promouvoir l'échange entre les cultures par le biais du cinéma, en mettant en avant des œuvres qui suscitent la réflexion, encouragent le dialogue, révèlent

de nouveaux talents et revisitent l'histoire du cinéma sous des angles innovants.



«Toxic Paradise» Triomphe international pour le théâtre tunisien



Cette oeuvre théâtrale multipliée est lauréate du Grand prix de la 15ème édition du Festival de Théâtre Arabe tenue du 9 au 15 janvier 2025 à Mascate (Oman) et le Prix Cheikh Sultan Ben Mohamed El Qasimi, de la 34ème édition du le Festival des Journées Théâtrales de Sharjah, tenue du 19 au 26 février 2025, aux Emirats.

Ces récompenses arabes interviennent après sa distinction nationale fin 2024 en remportant le Grand prix de la création théâtrale tunisienne, à la deuxième édition du Festival national de théâtre tunisien « Saisons de la Création » tenue du 7 au 14 novembre.

Aux 25èmes Journées Théâtrales de Carthage (JTC) tenues du 23 au 30 novembre), la pièce a remporté le Grand prix, le Tanit d'Or, ainsi que le prix du meilleur scénario attribué à Ilyes Rabhi et Sadok Trabelsi, le prix du meilleur acteur et le prix de la meilleure actrice décernés respectivement à Ramzi Aziz et Mariem Ben Hsan.

L'équipe artistique et technique de la pièce « Toxic paradise », récemment primée dans des festivals de théâtre aux Emirats Arabes Unis et au Sultanat d'Oman, a été reçue, mercredi, par la ministre des Affaires culturelles Amina Srafi.

A cette occasion, la ministre a souligné l'importance de ce genre de distinctions qui témoignent de la particularité et la qualité des productions théâtrales

nationales qui jouissent d'une reconnaissance arabe et internationale.

«Toxic paradise» (El Bakkhara, titre en arabe) est mise en scène par Sadok Trabelsi et produite par le « Pôle Théâtre et arts scéniques » du Théâtre de l'Opéra de Tunis. La pièce aborde la question de la pollution atmosphérique à Gabès et ses répercussions sur la santé et la psychologie des habitants de cette ville côtière du Sud.



LA TUNISIE QUI GAGNE

**DES PARCOURS
INSPIRANTS,**

**DES RÉUSSITES
EXCEPTIONNELLES**





L'IA dans l'industrie 4.0

quels défis pour le secteur manufacturier tunisien ?

L'essor de l'Intelligence Artificielle (IA) et de l'industrie 4.0 transforme en profondeur le secteur manufacturier à travers le monde. En Tunisie, où l'industrie représente une part significative du PIB et de l'emploi, l'adoption de ces nouvelles technologies représente à la fois une opportunité et un défi majeur.

Une transformation nécessaire mais complexe

L'Industrie 4.0 repose sur l'intégration de l'IA, des objets connectés (IoT), de l'automatisation et du big data pour optimiser les processus de production. Cette transition est essentielle pour améliorer la compétitivité du secteur

manufacturier tunisien face aux exigences croissantes du marché international. L'IA permet notamment d'optimiser la gestion des chaînes de production, d'anticiper les pannes grâce à la maintenance prédictive et d'améliorer la qualité des produits en réduisant les erreurs humaines.



Naissances

Quelque 3,67 millions de bébés sont nés dans l'Union européenne en 2023, en baisse de 5,4% par rapport à 2022, soit le plus fort recul annuel depuis 1961, a annoncé Eurostat vendredi.

Le taux de fécondité a chuté à 1,38 naissance vivante par femme en 2023, contre 1,46 l'année précédente, a précisé l'office européen des statistiques dans un article compilant des données déjà publiées par les instituts nationaux.

Malgré des naissances au plus bas, la France reste l'un des pays les plus féconds de l'Union européenne, avec un taux de fécondité à 1,66, seulement dépassée par la Bulgarie (1,81), et juste devant la Hongrie (1,55).

Parmi les grands pays, la Pologne (1,2), l'Italie (1,21) et l'Allemagne (1,39), sont encore plus loin du taux de 2,1 enfants par femme nécessaire pour assurer le renouvellement des générations, hors immigration.

Malte (1,06), l'Espagne (1,12) et la Lituanie (1,18) affichent les taux de fécondité les plus bas. Liban : La banque mondiale évalue le coût de la reconstruction à 11 milliards de dollars

Aux portes de l'UE, la Turquie fait à peine mieux avec 1,51 enfant par femme, toujours selon Eurostat. Dans l'Union européenne, les femmes ont leurs enfants de plus en plus tard. L'âge moyen à la naissance du premier enfant est passé de 28,8 ans en 2013, à 29,8 ans en 2023.

Cependant, malgré ces avantages, l'adoption de l'IA reste limitée en Tunisie. Plusieurs freins ralentissent son déploiement : le coût élevé des infrastructures numériques, le manque de compétences spécialisées et la faible intégration des technologies avancées dans les entreprises manufacturières.

Les défis à relever

- 1. Accès aux technologies et infrastructures** : L'IA repose sur des infrastructures performantes, notamment des capteurs intelligents, des systèmes de collecte et d'analyse de données en temps réel. Or, de nombreuses entreprises tunisiennes, en particulier les PME, peinent à financer ces équipements.
- 2. Formation et montée en compétences** : L'adoption de l'IA nécessite des compétences pointues en data science, en programmation et en ingénierie industrielle. Aujourd'hui, il existe un décalage entre les compétences disponibles sur le marché du travail tunisien et les besoins des industries en transformation numérique.
- 3. Intégration dans les processus existants** : Transformer un modèle industriel traditionnel en un système automatisé

et intelligent demande un changement organisationnel profond. La résistance au changement, notamment parmi les dirigeants et les employés, peut ralentir la transition vers l'Industrie 4.0.

- 4. Cadre réglementaire et incitations** : L'absence de politiques publiques incitatives et de régulations adaptées freine l'investissement dans ces nouvelles technologies. Un accompagnement gouvernemental plus structuré pourrait encourager les entreprises à adopter l'IA et à moderniser leurs infrastructures.

Une nécessité pour l'avenir

Malgré ces défis, l'adoption de l'IA dans le secteur manufacturier tunisien est un passage obligé pour rester compétitif sur le marché international. Pour y parvenir, il est essentiel d'investir dans la formation, de faciliter l'accès aux nouvelles technologies et de mettre en place des incitations économiques adaptées.

L'Industrie 4.0 n'est plus une option, mais une nécessité pour assurer la pérennité du secteur manufacturier en Tunisie. Il revient aux acteurs économiques et aux décideurs de relever ces défis pour accélérer cette transformation et positionner la Tunisie sur la carte de l'industrie intelligente.

RNAUX

CHEZ NOIS,
PAS DE SDF..
OR'PRITURE PAS VISIBL



Kenza et le coq déplumé



pris ses quartiers à La Goulette ?

Revenons à notre sujet au lieu de nous égarer comme le fit Kenza qui nous a baladé en long et en large à travers les couches de notre société et aussi dans nos régions. Le texte était exceptionnel et l'actrice dans sa tenue mal fagotée –comme si elle était mal dans sa peau comme la majeure partie des indigènes– était à la hauteur de sa tâche et nous fit rire simplement et du fond du cœur. Dans son sketch, on ne peut pas parler de bons mots à la Fernand Raynaud, mais un humour par touches successives à la Raymond Devos.

Bref, de comparaisons, c'était un humour à la Moncef Dhouib tout simplement qui, à travers son regard timide et ses lunettes, semble un observateur bien perspicace de notre société. Et il a bien démontré que le talent ne s'invente pas et qu'il a plus d'un coq à déplumer dans son sac.

On ne peut que regretter la mésentente des 2 talents à propos de ce foutu coq et peut-être que cela a servi la Jendoubi à laquelle je souhaite bonne continuation !

Ibtissem

(Mars 2009)

En mal de rire et de sourire devant les maux que déversent les chaînes d'information qui guettent la moindre goutte de sang qui se déverse pour nous l'exposer à la figure, j'ai désespérément cherché à me déstresser, et encore heureux que Moncef Dhouib a encore l'esprit vif et la plume alerte pour nous permettre de rire de nous-mêmes !

Me voilà payant 1/10ème du SMIG et allant m'installer au Colisée qui me rappelait des souvenirs que seules les salles

sombres peuvent garder, je fus agréablement surprise de la prestation de W. Jandoubi en Kenza complètement débridée et qui vous tient en haleine durant environ 2 heures avec un humour fin et sarcastique sur notre société et sur ses maux.

Encore une fois, Moncef Dhouib qui, depuis qu'il s'est fait déplumé par un coq mal réveillé, a excellé en prenant des précautions car le droit d'auteur n'est toujours pas d'actualité sous nos cieux sauf sur le papier... ne sommes-nous pas des descendants de Barberousse, le Corsaire qui avait



Lean Management : Principes et avantages

Le Lean Management est une approche de gestion visant à optimiser les processus en réduisant les gaspillages et en améliorant l'efficacité globale d'une organisation. Inspiré du système de production Toyota (TPS), il repose sur des principes clés qui favorisent la création de valeur pour le client tout en optimisant les ressources internes.

Les principes du Lean Management

1. La valeur du point de vue du client

L'objectif principal du Lean est d'identifier ce qui crée réellement de la valeur pour le client et d'éliminer les activités qui n'y contribuent pas directement.

2. L'élimination des gaspillages (Muda, Muri, Mura)

Le Lean repose sur la suppression des gaspillages sous trois formes :

Muda : les activités inutiles ou non productives, comme les temps d'attente ou la surproduction.

Muri : la surcharge de travail qui peut nuire à la qualité et à la productivité.

Mura : les variations excessives dans les processus, sources d'inefficacités.

3. L'optimisation du flux de travail

L'amélioration continue vise à rendre le flux de production ou de service aussi fluide que possible, en évitant les interruptions et les blocages.

4. Le système «Pull» plutôt que «Push»

Plutôt que de produire en grande quantité en anticipant la demande, le Lean prône une production réactive basée sur les besoins réels des clients.

5. L'amélioration continue (Kaizen)

L'optimisation des processus se fait progressivement par des ajustements continus, impliquant tous les acteurs de l'organisation.

Les avantages du Lean Management

1. Amélioration de la productivité

En éliminant les activités inutiles et en fluidifiant les processus, le Lean permet d'augmenter l'efficacité des équipes et la rapidité d'exécution des tâches.

2. Réduction des coûts

Moins de gaspillages signifie des économies sur les matières premières, la main-d'œuvre et l'énergie, ce qui améliore la rentabilité de l'entreprise.

3. Amélioration de la qualité

En se concentrant sur les attentes des clients et en réduisant les défauts de production, le Lean contribue à une meilleure qualité des produits et services.

4. Satisfaction des employés

Une organisation plus fluide et moins contraignante améliore les conditions de travail, réduit le stress et favorise l'engagement des collaborateurs.

5. Adaptabilité et réactivité accrues

Les entreprises Lean sont plus agiles et peuvent s'adapter plus rapidement aux changements du marché ou aux nouvelles attentes des clients.

Conclusion

Le Lean Management est un levier puissant pour améliorer la performance d'une organisation. En supprimant les gaspillages, en valorisant l'amélioration continue et en mettant le client au centre des processus, il permet d'optimiser les coûts, d'améliorer la qualité et d'augmenter la satisfaction des employés comme des clients. Sa mise en place demande toutefois un engagement fort de la direction et une implication de tous les collaborateurs pour une transformation durable et efficace.



CUPRA
LEON

À PARTIR DE **63 DT HT/JOUR**
DRIVE WITH STYLE

Offre valable dans la limite des stocks disponibles.
Sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre partenaire adhérent.

CONTACTEZ NOUS: **36 036 036**

Pack liberté pro

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

Simplifiez votre gestion financière avec le Pack Liberté Pro

Offre groupée de produits et services bancaires destinée aux professionnels libéraux.

